2

L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 1988

journée d'étude
29 janvier 1988

cahiers du CEVIPOF

CENTRE D'ETUDE DE LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE
Fondation Nationale des Sciences Politiques / Centre National de la Recherche Scientifique

CENTRE D'ETUDE DE LA VIE POLITIQUE FRANCAISE

Fondation Nationale des Sciences Politiques
Centre National de la Recherche Scientifique
10, rue de la Chaise - 75007 PARIS
Tel. 45 48 63 18 / 45 49 50 50

Cahiers du CEVIPOF - 2

L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 1988

Journée d'étude du 29.1.88

mars 1988

Ce cahier rassemble les textes et les données du plus grand nombre des communications présentées lors de la journée d'étude du 29 janvier 1988 :

CLES POUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE

E. Dupoirier, N. Mayer,
Qui vote en 1988 ?..... 3

E. Dupoirier, A. Percheron,
Les nouveaux électeurs..... 9

A. Muxel,
Les jeunes migrants maghrébins de la deuxième génération et leur inscription dans le système politique actuel. 19

A. Percheron, B. Roy,
Chômage et politique..... 33

F. Platone,
Où sont passés les électeurs du PC ?.. 53

C. Ysmal,
La droite éclatée..... 79

R. Cayrol, P. Perrineau,
Les enjeux d'une élection..... 93

Notes transcrites et tableaux préparés par Raymonde Scafarto et Marie Tabourin.

QUI VOTE EN 1988 ?

Elisabeth DUPOIRIER, Nonna MAYER

I. Une question simple mais des réponses complexes.

Qui, selon la loi, devrait voter ?

Très simplement tous les Français âgés d'au moins 18 ans et jouissant de leurs droits civiques. Ce que nous appelons pays légal ou électorat potentiel. Mais il n'existe pas véritablement d'instrument adéquat pour saisir les contours de cet électorat potentiel. Les recensements de la population française ne sont que des instruments approximatifs :

- parce que les dates de recensement ne correspondent pas à celles des échéances électorales : à la veille de l'élection présidentielle de 1981, le corps électoral potentiel était décrit par des données datant de 1975; on se trouve aujourd'hui à peu près dans la même situation, avec des données de recensement qui datent de 1982.

- parce que les recensements ne permettent pas d'identifier strictement la population électorale définie par la loi : les classes d'âge utilisées par l'INSEE pour présenter la description de la population française ne permettent pas d'isoler la population de 18 ans et plus; ne sont pas non plus pris en compte les Français inscrits sur les listes électorales en métropole, mais résidant à l'étranger; les personnes ayant perdu leurs droits civiques ne sont pas exclues des tableaux de présentation.

Qui vote en 1988 ?

Dans la mesure où l'inscription sur les listes électorales n'est qu'"une obligation sans sanction", il existe un déficit important entre le corps électoral potentiel et le nombre de Français effectivement inscrits sur les listes électorales. On évalue aujourd'hui ce déficit à environ trois millions six cent mille personnes. Ce déficit important se répartit

inégalement selon les différentes catégories de la population. Sur la sociologie de la non-inscription, cf. L'élection présidentielle de 1988 (CEVIPOF, chap. 1).

Pas plus que l'électorat potentiel, l'électorat réel - inscrits sur les listes électorales à la veille du scrutin de 1988 - ne peut être facilement décrit par des bilans statistiques officiels.

Le fichier électoral contenant les fiches individuelles de tous les Français inscrits sur les listes électorales est géré par l'INSEE, qui en assure annuellement la mise à jour (nouveaux électeurs; radiations des sortants). Mais ce fichier - relativement pauvre du point de vue sociologique puisqu'il ne contient que deux informations, âge et sexe, pour chaque individu - demeure confidentiel.

Pour palier cet inconvénient, l'INSEE a mis au point un instrument d'analyse appelé "échantillon démographique permanent". Il s'agit d'un échantillon d'environ 100.000 individus pour lesquels sont rassemblées des informations tirées à la fois des bulletins individuels des recensements de 1968 et 1975, des bulletins d'état civil (période 1967 à 1974) et du fichier électoral. Cet échantillon démographique permet à l'INSEE de publier des études décrivant le corps électoral potentiel et le corps électoral réel dans la période récente.(1) Il reste néanmoins - en l'état actuel de sa constitution - un instrument insuffisant de description du corps électoral. (2)

C'est pourquoi l'analyse que nous présenterons sera complétée par des données issues des enquêtes lourdes (environ 12.000 individus) réalisées par l'OIP en novembre 1987.

---

(1) Voir notamment Jean Morin, "Un Français sur dix ne s'inscrit pas sur les listes électorales", Economie et Statistique n° 52, fév. 1983, pp. 31-37 ; et Jean Morin, "La participation électorale", Données sociales 1987, pp. 606-610.

(2) L'échantillon démographique permanent ne permet pas de donner une description socio-professionnelle de l'ensemble du corps électoral.

II. Les principales caractéristiques de l'électorat inscrit en 1988.

Un corps électoral où pèse le poids des personnes âgées.

Après une période de rajeunissement observée dans les années soixante dix, le corps électoral "revieillit". En 1988, plus d'un électeur sur quatre (27,5 %) aura atteint ou dépassé 60 ans alors qu'un électeur sur cinq seulement aura moins de 30 ans (cf. L'élection présidentielle de 1988, CEVIPOF, p. 8).

Un corps électoral où à peine un électeur sur deux aura un emploi au moment de l'élection.

Globalement, 57 % des électeurs inscrits sont des actifs au sens de l'INSEE qui inclut les chômeurs déclarés dans cette catégorie. Mais, avec un taux de chômage de 8 %, le nombre des actifs ayant un emploi s'établit légèrement au-dessous de la barre des 50 %. C'est une donnée nouvelle et importante pour apprécier l'élection de 1988 (tableau 1).

Un corps électoral où plus de huit actifs sur dix exercent une profession salariée.

Equilibre qui reflète une transformation structurelle majeure de la société française. En 1988, l'ensemble des catégories d'indépendants ne pèse plus que pour 12 % dans le corps électoral (4 % pour les agriculteurs; 6 % pour les petits commerçants et artisans; 2 % pour les industriels et professions libérales) (tableau 2).

Un corps électoral où le poids des "cols blancs" l'emporte désormais largement sur celui des ouvriers.

Cadres supérieurs, cadres moyens, employés (personnels des services compris) pèsent aujourd'hui 31 % dans le corps électoral, alors que la catégorie des ouvriers ne compte plus que pour 14 % (tableau 2).

Un corps électoral où le groupe des ouvriers présente une image déformée.

Au sein du corps électoral, les ouvriers spécialisés et les manoeuvres ne représentent que 30 % de la catégorie alors que dans l'ensemble de la population française ils comptent pour plus d'un tiers (tableau 3). Il y a

donc un déficit d'inscription électorale de la fraction professionnellement la moins qualifiée et économiquement la plus défavorisée de la population ouvrière.

Un corps électoral en majorité féminin.

53 % de femmes contre 47 % d'hommes, avec un noyau important de femmes qui ne travaillent plus ou n'ayant jamais travaillé (31 % de l'électorat féminin contre 17 % dans l'ensemble du corps électoral).

III. Le renouvellement du corps électoral.

Pour autant qu'on puisse l'estimer à l'aide de données statistiques pas toujours strictement comparables, le corps électoral de 1988 ne présente pas, dans ses grands équilibres, de modifications importantes depuis 1981. Il n'empêche que cette stabilité apparente des groupes masque des mouvements individuels d'entrée et de sortie extrêmement importants sur sept ans.

A partir de données démographiques portant sur les flux de natalité et de mortalité annuels,(3) Nonna Mayer a tenté d'estimer les mouvements qui ont affecté l'électorat entre 1982 et 1988, c'est-à-dire entre les deux élections présidentielles. Il ressort de ses calculs que, entre 1981 et 1986, environ 5,9 millions de jeunes ayant atteint leur majorité électorale au cours du septennat ont pu s'inscrire sur les listes électorales. Pour la même période, environ 3,7 millions d'électeurs décédés ont dû être radiés. Ce qui porte à un total de près de dix millions les flux qui ont affecté le corps électoral pendant ces sept dernières années.

Les estimations sur la période 1986-1988 indiquent un renouvellement de l'ordre de 2,8 millions (1,7 million de jeunes électeurs potentiels; 1,1 million d'électeurs décédés), soit une modification potentielle d'environ 8 % depuis la dernière échéance électorale !

Malgré la stabilité des grands équilibres constatés sur le court terme, ne perdons pas de vue que le corps électoral est un corps vivant en constant renouvellement.

---

(3) Dinh Quand Chi, Jean-Claude Labat, "Le vieillissement de la population française est inéluctable", Economie et Statistique, n° 190, juillet-août 1986, p. 15.

Tableau 1: **Actifs et inactifs au sein du corps électoral**

Actifs 57%	dont 49% ayant un emploi, dont 8% au chômage
Inactifs 43%	

Source: enquête OIP, novembre 1987.

Tableau 2: **Composition socio-professionnelle du corps électoral**

	Ensemble	dont	
		ont un emploi	chômeurs en nov. 87
Agriculteurs	4	4	–
Petits commerçants et artisans	6	6	–
Industriels et prof. libérales	2	2	–
Cadres supérieurs	4	3	1
Cadres moyens	10	9	1
Employés et person. de service	17	14	3
Ouvriers	14	11	3
Retraités	23		
Femmes au foyer	17		
Etudiants	3		
	100%		

Source: enquête OIP, novembre 1987.

Tableau 3: **Population ouvrière inscrite et population ouvrière active**

	Corps électoral	Population active française	Population active totale
Ouvriers professionnels et qualifiés	70	66	63
Ouvriers spécialisés et manoeuvres	30	33	37
	100%	100%	100%

Source: enquête OIP, novembre 1987; INSEE recensement 1982.

LES NOUVEAUX ELECTEURS

Elisabeth DUPOIRIER - Annick PERCHERON

En toute rigueur les nouveaux électeurs sont les électeurs inscrits postérieurement à 1986, c'est-à-dire tous ceux qui vont recevoir le baptême des urnes en avril 1988. Ne pouvant isoler cette population, on s'intéressera aux jeunes électeurs de 18-20 ans dont on estime qu'environ 75 % voteront pour la première fois lors de la prochaine élection présidentielle. Cette étude a été menée auprès d'un sous-échantillon de 760 jeunes de 18-20 ans des enquêtes de l'OIP de novembre 1987.

Nous essaierons de répondre à trois questions :

- en quoi les inscrits de 18-20 ans sont-ils différents des jeunes de leur classe d'âge qui ne le sont pas ?
- où ces nouveaux inscrits se situent-ils par rapport à l'ensemble du corps électoral qu'ils viennent de rejoindre?
- dans quelle mesure peut-on parler, à propos de ces jeunes électeurs, d'un nouveau rapport au politique ?

En quoi les jeunes inscrits sont-ils différents du reste de leur classe d'âge?

1) Parce qu'ils présentent les signes d'une meilleure insertion sociale:

   - leur degré d'instruction est plus élevé: 38 % d'entre eux ont le baccalauréat contre seulement 29 % des non inscrits.

- ils sont plus nombreux à posséder un livret de caisse d'épargne ou un compte bancaire (83 % au lieu de 73 % parmi les non inscrits).

- ils sont issus quasi exclusivement de familles dont le père a la nationalité française (98 % contre 89 % des non inscrits).

Le cumul de ces facteurs - que l'on peut considérer comme autant d'attributs d'insertion sociale - résume les différences entre inscrits et non inscrits: 13 % seulement d'inscrits n'ont aucun ou un seul attribut d'insertion sociale, contre 27 % des non inscrits; 32 % d'entre eux possèdent trois attributs contre 21 % des non inscrits.

2) Ils adhèrent plus souvent aux normes et valeurs d'un système culturel et idéologique - la religion catholique - qui les prédispose à accomplir leur devoir électoral: 33 % des jeunes inscrits se déclarent catholiques pratiquants réguliers (8 %) ou irréguliers (25 %), contre seulement 18 % des non inscrits (3 % de réguliers; 15 % d'irréguliers).

3) Ils témoignent enfin d'une moindre distance au politique :

- ils s'intéressent relativement plus souvent à la politique (30 % au lieu de 20 %) et à l'économie (50 % contre 42 %).

- ils sont moins nombreux à refuser de se classer sur l'axe gauche/droite (27 % au lieu de 44 %), et leurs choix sont aussi plus affirmés lorsqu'ils acceptent de se classer : ils se situent moins volontiers au centre (32 % au lieu de 46 %), et sont plus nombreux à déclarer une proximité idéologique avec les extrêmes - extrême gauche (15 % au lieu de 11 %) et surtout extrême droite (11 % au lieu de 7 %).

- ils acceptent, enfin, plus fréquemment la médiation partisane: 29 % d'entre eux, au lieu de 49 % chez les non inscrits, déclarent n'être proches d'aucun des partis proposés; lorsqu'ils déclarent une proximité partisane, ils sont plus souvent proches des partis de gauche (48 % contre 38 % des non inscrits).

En quoi les jeunes inscrits sont-ils différents du reste du corps électoral?

1) Mieux insérés sur le plan économique et social que le reste de leur classe d'âge, ils le sont aussi par rapport à la moyenne du corps électoral: 32 % des jeunes inscrits de 18-20 ans possèdent trois attributs d'insertion sociale, alors que ce n'est le cas que de 19 % de l'ensemble des électeurs.

2) Ils sont, en revanche, plus détachés que leurs aînés de la religion catholique : un tiers seulement des jeunes se déclarent catholiques pratiquants (réguliers et irréguliers), contre 42 % de l'ensemble de l'électorat; 18 % des 18-20 ans inscrits sur les listes électorales se disent sans religion, contre seulement 10 % de leurs aînés.

3) Politiquement, ils occupent souvent des positions intermédiaires entre le reste de leur classe d'âge et l'ensemble du corps électoral.

   Ils sont moins intéressés par la politique (30 % au lieu de 38 %) et par l'économie (50 % au lieu de 57 %) que leurs aînés. Ils refusent plus souvent que l'ensemble des électeurs de se classer sur l'axe gauche-droite (27 % au lieu de 20 %).

   Lorsqu'ils déclarent une proximité partisane, ils sont moins attirés que leurs aînés par les "partis de gouvernement" (35 % au PS au lieu de 38 %, et surtout 10 % à l'UDF au lieu de 16 %, et 16 % au RPR au lieu de 21 %). Ils se distinguent aussi par l'attrait qu'exerce sur eux le Front national (9 % au lieu de 4 %), mais également le mouvement écologiste (17 %), ce qui constitue une position refuge par rapport aux partis "traditionnels".

   Enfin, ces nouveaux venus sur la scène électorale sont beaucoup plus indécis dans leurs choix électoraux que leurs aînés : 34 % arrêteront leur décision électorale "longtemps à l'avance" alors que cette attitude est majoritaire (52 %) au sein de l'ensemble des électeurs. Indécision de néophytes, oui sans doute, notamment pour ceux qui déclarent remettre leur choix au dernier moment (28 %), mais aussi, peut-être, comportement plus distancé et plus critique pour une partie d'entre eux qui déclarent prendre leur décision au moment de la campagne (24 %) - comportement plus "actif" de cette dernière catégorie d'électeurs pour qui l'intérêt porté à

l'élection et le souci d'information sur les enjeux du scrutin tiendraient une place importante dans la décision électorale ? On y trouverait alors la marque d'un nouveau rapport à la politique.

Un nouveau rapport à la politique?

Pour répondre à cette question nous avons établi une typologie des jeunes électeurs fondée sur trois critères :
- le moment de la décision électorale
- l'intérêt pour la politique et/ou l'économie
- l'acceptation de l'autoclassement sur l'axe gauche/droite.

Du point de vue de ces trois critères, la définition des quatre types retenus est la suivante :

Electeurs	Intérêt pour la politique et/ou l'économie	Autoclassement sur l'axe gauche/droite	Moment de la décision électorale
Déterminés	+	oui	Longtemps à l'avance
Rationnels	+	oui	Pendant la campagne
Flottants : soit	+	non	Pendant la campagne ou qqs. jours avant scrutin
soit	-	oui	
Détachés	-	non	Dernier moment

Comparés à l'ensemble du corps électoral, les jeunes électeurs se caractérisent par :

- une plus faible proportion d'individus déterminés (25 % au lieu de 38 %);
- un plus fort pourcentage d'électeurs "rationnels" (16 % au lieu de 11 %) se distinguant du groupe précédent par leur déclaration d'indépendance et d'autonomie dans leur prise de décision électorale ;
- une plus grande proportion d'électeurs détachés du champ politique (11 % contre 5 %) et dont l'indécision électorale déclarée a toutes les chances de se traduire par un comportement d'abstention.

Quant au nombre des électeurs flottants qui se définissent par une relative distance au politique et une certaine indécision dans leurs choix électoraux, il est également important (48 %) parmi les 18-20 ans et dans l'ensemble de la population électorale (45 %).

Sociologiquement, il existe une relation entre la plus ou moins bonne insertion sociale des jeunes et leur appartenance à l'un ou l'autre de ces types. "Déterminés" et "rationnels" se recrutent très largement chez les jeunes cumulant le plus d'attributs d'insertion sociale. En revanche "flottants" et "détachés" sont surreprésentés chez les jeunes possédant un faible nombre de ces attributs. Ainsi se trouve confirmé, d'une part le lien entre compétence sociale et compétence politique, d'autre part l'apparition d'un comportement électoral "rationnel" parmi les jeunes disposant d'une bonne insertion sociale.

Politiquement, "déterminés" et "rationnels" se différencient nettement. Quand ils sont proches de la gauche (41 %), les "déterminés" sont d'abord des sympathisants du PS (43 %); quand ils sont proches de la droite, ils sont aussi fréquemment sympathisants du RPR que du Front national. Les "rationnels", eux, se caractérisent par leur classement au centre sur l'axe gauche-droite. Mais le choix de cette position ne peut être considéré comme une marque d'"apathie", puisqu'ils manifestent un fort intérêt pour la politique. En termes de proximité partisane, leurs choix privilégiés vont soit à l'extrême gauche (31 %), soit au RPR (29 %) et à l'UDF (24 %).

Dans le cas des électeurs "flottants", en revanche, le classement au centre sur l'axe gauche-droite (55 %) et le refus de classement idéologique en termes de gauche et droite (56 %) manifestent d'abord un détachement politique, confirmé par une surreprésentation des choix pour le "refuge écologiste" (58 %) ou par une absence de proximité partisane (55 %).

De cette rapide présentation nous retiendrons deux conclusions.

L'insertion sociale joue un rôle déterminant dans la décision des jeunes de s'inscrire sur les listes électorales. Parmi les jeunes les mieux insérés sur le plan culturel et social, s'observe un rapport au politique plus autonome qui se manifeste par un comportement cherchant une meilleure adéquation entre attentes personnelles et offres des partis politiques.

Tableau 1: Sociologie des nouveaux électeurs

%	Sexe		Diplome				Compte en Banque ou sur livret		Relig. Cathol.					Nationalité du père		Attributs d'insertion sociale*		
	H	F	Sans	Bac	Bac & plus	SR	Oui	Non	Rég	Irrég	Non prat	Sans relig	Autre relig	Franç	Etrang	0-1	2	3
Non inscrits 18-20	48	52	18	51	29	2	73	27	3	15	53	20	9	89	11	27	52	21
Inscrits 18-20	48	52	14	47	38	1	83	17	8	25	46	18	3	97	2	13	55	32
Ensemble des inscrits	48	52	18	58	24	-	80	20	16	26	44	10	4	95	5	20	61	19

(*) Attributs: Père de nationalité française, compte en banque ou sur livret, diplôme niveau bac et plus.

Tableau 2: Profils politiques des nouveaux électeurs

	Non inscrits 18-20 ans	Inscrits 18-20ans	Ensemble des élect.
Intérêt pour l'économie (1)			
Oui	42	50	57
Non	57	49	42
S.R.	1	1	1
Intérêt pour la politique (1)			
Oui	20	30	38
Non	80	70	62
S.R.	-	-	-
CLASSEMENT SUR L'ECHELLE GAUCHE/DROITE			
Refus de classement	44	27	20
Sur ceux qui se classent			
Extrême-gauche	11	15	14
Gauche	26	27	26
Centre	46	32	31
Droite	11	16	21
Extrême-droite	7	11	8
PROXIMITE PARTISANE			
Refus de proximité	49	29	27
Sur ceux qui se déclarent proches d'un parti			
Extrême gauche	8	5	6
P.C.	3	8	8
P.S.	27	35	38
U.D.F.	11	10	16
R.P.R./C.N.I.	13	16	21
F.N.	9	9	4
Ecologistes	22	17	7
Moment de la décision électorale			
Longtemps à l'avance		34	52
Pendant la campagne		24	20
Quelques jours avant le vote		11	10
Le jour du vote		17	12
Sans réponse		14	6
Typologie des électeurs potentiels			
"Déterminés"		25	38
"Rationnels"		16	11
"Flottants"		48	45
"Détachés"		11	5

Tableau 3: Types d'électeurs selon leur profil sociologique

	18 - 20 ans électeurs				Ensemble des électeurs			
	Déterminés	Rationnels	Flottants	Détachés	Déterminés	Rationnels	Flottants	Détachés
Ensemble %	25	16	49	11	38	12	45	6
Sexe								
Hommes	28	16	46	10	46	11	39	4
Femmes	22	15	52	12	30	12	51	7
Niveau d'Etude								
Ingénieur ou Bac	16	12	57	15	33	10	50	7
Bac et plus	39	22	35	5	52	15	31	2
Attributs d'insertion sociale								
0 ou 1	21	10	60	19	31	8	51	10
2	17	14	56	13	35	11	48	5
3	39	22	35	4	52	16	30	2

Tableau 4 **Type d'électeurs selon leur profil politique**

	18 - 20 ans électeurs				Ensemble des électeurs			
	Déterminés	Rationnels	Flottants	Détachés	Déterminés	Rationnels	Flottants	Détachés
Ensemble %	25	16	49	11	38	12	45	6
Identification Gauche/droite								
Gauche	41	17	39	3	50	10	39	1
Droite	32	13	49	1	47	14	39	1
Centre	16	22	55	6	32	17	49	2
Refus	17	12	56	15	23	10	54	12
Sans réponse	4	10	45	41	19	9	51	22
Proximité partisane								
Ex.G.	19	31	50	-				
P.C.	28	16	52	4				
P.S.	43	17	39	1				
U.D.F.	24	24	50	3				
R.P.R.	31	29	40	0				
F.N.	31	7	48	14				
Ecolo.	16	15	58	11				
Sans proxim.	9	8	55	28				

LES JEUNES MIGRANTS MAGHREBINS DE LA DEUXIEME GENERATION ET LEUR INSCRIPTION DANS LE SYSTEME POLITIQUE ACTUEL

Anne MUXEL

Avec la marche pour l'égalité et contre le racisme à l'automne 83 et l'apparition des divers mouvements à la fois rassembleurs et protestataires qui ont vu le jour depuis, les jeunes issus de l'immigration maghrébine, les Beurs,(*) ainsi se nomment-ils en Région Parisienne, deviennent des acteurs à part entière et relativement revendicatifs sur la scène politique.

Les voix de leurs représentants occupent largement l'espace médiatique et des formes de mobilisation relativement efficaces (marches, grèves de la faim, organisation de concerts) autour des thèmes d'égalité, d'antiracisme, de solidarité, rencontrent au-delà de la seule reconnaissance de leurs droits, un large écho parmi les jeunes français.

Au-delà de leurs mouvements, la présence des immigrés en France occupe le débat politique (la Réforme du Code de la Nationalité, l'obtention du droit de vote par les immigrés, Amiens 19 déc. 1987) et figure à ce titre parmi les enjeux de la prochaine élection présidentielle. Et doublement, par l'électorat potentiel qu'elle désigne.

Encore tout récemment, certains, "promus ambassadeurs des droits civiques", se sont mis en campagne pour inciter les jeunes de la deuxième génération à s'inscrire sur les listes électorales.
On peut estimer à 1,5 millions les français issus de l'immigration; 900.000 sont à l'heure actuelle inscrits

---

(*) Nous utilisons ici le mot "beur", arabe en verlan, par commodité, sachant par ailleurs qu'il ne peut nommer que les jeunes de la Région Parisienne, et que même parmi eux, tous ne revendiquent pas forcément cette appellation.

sur les listes électorales. Autour d'un million de voix en jeu, donc. De quoi peser sur une élection.

Dans quel sens? Et de quelle façon?

Que sait-on des attitudes et des comportements politiques des beurs aujourd'hui et de leur traduction électorale, au moment de voter?

Difficile de répondre. Il existe très peu de sondages sur cette frange particulière de l'électorat, et ceux qui existent sont très partiels.

Je propose ici de présenter quelques indications, quelques éléments de réponse à ces questions, à partir des données d'une enquête) sur les rapports entre l'insertion sociale et la citoyenneté, menée auprès de 4.334 jeunes âgés de 18 ans, vivant en région parisienne, il y a à peu près un an, fin 86, début 87, ayant permis de recueillir des données précises sur leurs attitudes et sur leurs comportements politiques.

Afin de montrer ce que peut être la spécificité d'une identité politique propre au groupe des beurs, aujourd'hui, c'est-à-dire en quoi ils se distinguent des jeunes français, mais aussi de ces jeunes d'origine immigrée, mais catholiques, que l'on oublie souvent d'évoquer à propos de la deuxième génération, je propose de comparer, dans une même classe d'âge donc, 18 ans, les trois groupes suivants :

- les jeunes français d'origine et de souche française (n = 1175)
- les jeunes d'origine immigrée, d'appartenance catholique (n = 207)
- les jeunes d'origine immigrée, d'appartenance musulmane, (n = 110).

les 2 derniers groupes ont été identifiés à l'intérieur de mon échantillon à partir de 2 variables :

- la nationalité étrangère du père
- la religion du père et de la mère, catholique ou musulmane.

Afin d'éviter les biais engendrés dans la composition sociale de ces 3 groupes par la forte sur-représentation des catégories ouvrières et employées parmi les parents des jeunes d'origine immigrée, je mènerai la comparaison dans un même univers socio-professionnel : celui des ouvriers et des employés.

Selon les domaines, sur quels points se portent les coupures : entre les immigrés, quels que soient leurs origines nationales, et les français de l'autre, ou entre les catholiques et les musulmans?

Au bout du compte observe-t-on un effet de l'origine immigrée, ou bien un effet de la religion, celle-ci étant entendue ici davantage comme un élément d'identification culturelle que comme un système de croyances et de pratiques?

La construction possible d'une identité politique, donc?

En préalable, il faut signaler la coupure évidente et forte qui s'établit entre les immigrés d'une part et les français de l'autre, à propos de la façon dont ils envisagent l'intégration de la population immigrée à la société française. Si 88% des beurs et 82% des jeunes migrants d'origine catholique se prononcent en faveur de cette intégration, les jeunes français ne sont plus que 58%.

Plusieurs observateurs ont fait état du consensus exprimé par les jeunes migrants de la 2ème génération pour être, devenir ou rester français. Toutefois les uns et les autres signalent qu'il ne s'agit pas pour autant d'une identification à la France ni d'une participation à la construction d'une véritable identité nationale. Cela même si l'on peut noter une évolution récente des revendications pour "un droit à la différence" vers un "droit à la ressemblance".

Ce rattachement à la France est tourné vers un autre type d'identité; par delà les frontières nationales il renvoie à la société pluri-ethnique, pluri-culturelle, européenne de demain.

Bien qu'apparemment en contradiction avec ce désir d'intégration, les jeunes d'origine étrangère se montrent nettement moins attachés au droit de vote que les jeunes français. Si on le supprimait, 85% des française jugent que ce serait très grave ou grave, contre seulement 67% des jeunes migrants d'origine catholique et 69% des jeunes beurs.
Ils sont par ailleurs nettement moins inscrits sur les listes électorales (50% des français, 25% des jeunes migrants d'origine catholique et 17% des jeunes beurs).

Est-ce parce qu'ils sont étrangers et qu'ils n'y ont légalement pas accès?
Ou bien, même y ayant droit, témoignent-ils par là d'une relative distance à l'égard du jeu électoral,

leur intérêt et leur participation politiques se manifestant davantage au travers d'autres formes de mobilisation?

En tous cas, l'activisme récent de certaines associations sur ce sujet, du point de vue des organisateurs, semble être fondée.

Par contre, la situation s'inverse s'agissant de la participation à certaines formes de mobilisation politique ou de l'engagement dans des associations les touchant il est vrai, directement.

Les jeunes migrants prêts à faire partie d'associations ayant pour thèmes d'action la défense des droits de l'homme et la lutte contre le racisme représentent une plus forte proportion que parmi les jeunes français (tableau 1). Alors que ces derniers sont 58% à exprimer leur volonté de participation, les jeunes migrants d'origine catholique sont 71% et les jeunes beurs sont 82%. Ces derniers sont d'ailleurs presque cinq fois plus, et les migrants d'origine catholique plus de deux fois plus nombreux que les jeunes français, à être membres d'une association de ce type (respectivement 14%, 8% et 3%).

Les jeunes beurs se distinguent des autres par un plus grand intérêt pour la politique, et par des positions plus radicales. Alors que seulement 33% des français et 28% des migrants d'origine catholique disent s'intéresser à la politique, ils sont 44% dans ce cas. Cet intérêt est révélé par une plus grande fréquence de lecture des nouvelles politiques dans les journaux; ceux qui disent les lire régulièrement ou de temps en temps représentent moins de la moitié des français (40%, et seulement 35% des jeunes migrants d'origine catholique, les beurs sont beaucoup plus nombreux, 60%).

Les beurs, et d'une façon encore plus sensible les jeunes migrants d'origine catholique, sont un peu plus nombreux que les français à refuser de se situer politiquement entre la droite et la gauche, ou parmi l'éventail des partis politiques (28% et 30% contre 22% de sans réponse en ce qui concerne l'échelle gauche-droite, et 31% et 33% contre 25% de sans réponse en ce qui concerne la proximité partisane (tableaux 2 et 3).

Toutefois cette différence reste peu importante si l'on tient compte de leur situation d'intégration spécifique par rapport à celle des jeunes français d'une part, mais aussi du fait qu'ils sont peu inscrits sur les listes électorales.

Regardons ceux qui expriment un choix. L'orientation des jeunes beurs se porte massivement à gauche (83% d'entre eux se situent sur les 3 positions allant de l'extrême-gauche au centre gauche, sur une échelle gauche-droite en 7 positions).
Bien que les jeunes français d'origine ouvrière ou employée soient nettement plus à gauche que la moyenne des jeunes français (42% contre 34%), l'importance de l'écart, à milieu social égal, avec les beurs (83% contre 42%, soit 41 points) met à jour la singularité des choix politiques de ces derniers. Surtout que les jeunes migrants d'origine catholique bien que se montrant plus à gauche que les français (59%), restent loin derrière les beurs (tableau 2).

Le paysage politique de la droite est absent. Les positions du centre droite à l'extrême-droite ne recueillent que 2% des réponses exprimées par les jeunes beurs (contre 12% de celles des jeunes migrants catholiques et 22% des jeunes français, bien entendu d'origine ouvrière ou employée).

Les mêmes caractéristiques se retrouvent à propos des choix partisans, mais d'une façon encore plus catégorique puisque les partis de droite ne font l'objet d'aucun choix (tableau 3).
Le PS enregistre un score qui va croissant, les français (36%), les migrants d'origine catholique (45%) et enfin les beurs (51%).
Le PCF voit son effectif presque tripler parmi les jeunes beurs, puisqu'il passe de 7% parmi les français, 8% parmi les jeunes migrants catholiques, à 20% parmi les beurs; enfin l'extrême-gauche enregistre aussi une progression croissante (4%, 6%, 9%).

La sympathie pour les écologistes connaît une proportion équivalente de réponses dans chacun des trois groupes (20%); il est remarquable de noter que sur l'écologie n'engendre aucune différence selon l'appartenance culturelle. Ne désigne-t-elle pas une forme de non choix politique, une sorte de refuge, face à la nécessité de choisir entre la gauche et la droite, caractéristique des attitudes politiques des jeunes aujourd'hui?

L'inscription sur les listes électorales engendre-t-elle des différences?

Je ne donnerai ici que des indications de tendances, compte tenu des effectifs peu nombreux du nombre des inscrits, notamment parmi les beurs.

- Le refus de se situer politiquement, mesuré par le nombre des sans réponse sur l'échelle gauche-droite est toujours plus important parmi les non inscrits que parmi les inscrits, et ce dans une proportion similaire au sein des trois groupes.

- A ce surplus de détermination politique s'ajoute une radicalisation à gauche dans les trois groupes, mais d'une façon beaucoup plus sensible parmi les beurs; 6 points d'écart entre les inscrits et les non inscrits se classant à gauche parmi les français, 13 points parmi les jeunes migrants d'origine catholique et 24 points parmi les beurs.

- Les jeunes beurs inscrits se classent donc sans équivoque à gauche; l'inscription profite d'abord à l'extrême-gauche et au PS, la proximité déclarée au PCF restant la même entre les inscrits et les non inscrits.

- Par contre, la non inscription renforce les choix envers les groupes écologistes. On retrouve là, l'idée de non choix évoquée précédemment.

Et la religion, comment interfère-t-elle?

En effet, dans la culture musulmane, religion et politique entretiennent un rapport tout à fait caractéristique de l'identité politique naissante des jeunes beurs.

Certains ont pu parler de "réislamisation", d'autres de risques de radicalisation de l'Islam, montrant par là que la religion musulmane est investie d'un poids politique que n'a plus, ou en tous cas beaucoup moins, et pas de la même façon, la religion catholique, ne serait-ce qu'au travers des rapports de force internationaux. De plus, dans le cadre strictement français, elle représente pour les immigrés un signe d'identité fort.

Malgré cette connotation politique dans laquelle s'inscrit la religion musulmane aujourd'hui, il faut voir dans l'attachement que lui témoignent les jeunes des raisons plus culturelles que politiques, et d'abord l'expression d'une sorte de fidélité familiale.
Le conservatisme plus fort à l'égard de la religion dont ils font preuve est l'expression d'un attachement à un "islam hérité" plus que le signe d'un attachement religieux au sens strict du terme.

Les beurs veulent changer les choses, mais pas forcément ce qui fait leurs racines.

Ils sont 67% à partager l'idée que la religion est un domaine où on ne devrait pas faire trop de changements, ils ne sont plus que 50% parmi les immigrés catholiques et 55% parmi les français catholiques.
Pour autant, ils ne sont pas plus pratiquants que les jeunes catholiques.

Rien dans notre enquête ne permet de parler d'un retour à la religion, et on ne constate aucun signe de "réislamisation".
Aucun signe particulier d'activisme religieux; si 5% des jeunes d'origine musulmane déclarent faire partie d'un mouvement religieux, on en dénombre 3% parmi les immigrés catholiques et une même proportion parmi les français.

Si le lien entre la radicalisation politique et l'appartenance à la culture musulmane semble incontestable, il existe pourtant des différences entre ceux qui se déclarent musulmans et ceux qui, bien qu'ayant des parents musulmans, se disent aujourd'hui sans religion.

On retrouve en effet, chez les beurs, des écarts du même type que ceux qui existent chez les catholiques français, entre ceux qui déclarent une appartenance religieuse et ceux qui se disent sans religion.

- Ainsi, la participation à une association pour la défense des droits de l'homme et contre le racisme est plus forte parmi les sans religion, français catholiques ou beurs (respectivement 63% contre 58%, 95% contre 83%) (tableau 4).

- De même, les sans religion sont plus nombreux à déclarer une orientation politique à gauche que les autres (parmi les français ils sont 59% contre 34%, parmi les beurs, ils sont 92% contre 83%) (tableau 5).

Chez les beurs, l'inscription sur les listes électorales est légèrement supérieure parmi ceux qui se disent sans religion que parmi ceux qui se déclarent musulmans.

Ce n'est donc pas tant la religion musulmane qui est un facteur de radicalisation politique, contrairement aux hypothèses émises à propos de la réislamisation, que l'absence de religion.

La spécificité de l'origine musulmane joue d'abord en tant qu'héritage culturel et non pas à proprement parler religieux.

Le poids de cet effet culturel dépasse, en ce qui concerne les attitudes et les comportements politiques, l'effet de l'origine immigrée.
Ainsi, les jeunes migrants d'origine catholique, bien que dans la même situation d'identité minoritaire, en tant qu'immigrés, adoptent des positions certes plus radicales que les français, mais moins radicales que celles des beurs, on l'a vu.

Jusqu'à présent, nous avons parlé des beurs, dans leur ensemble, mais existe-t-il des différences entre les filles et les garçons?
Et quelle signification cela peut-il avoir sur la construction d'une identité politique propre à ce groupe?

Les beurs, par les filles, s'affirment dans des positions politiques encore plus extrêmes. Celles-ci tirent l'identité politique du groupe vers encore davantage de radicalité, et tout se passe comme si elles en étaient, sinon les auteurs véritables, en tous cas les initiatrices.

En effet, elles sont davantage inscrites sur les listes électorales, et donc potentiellement plus participationnistes, elles se montrent plus politisées, plus activistes, et leur orientation politique se porte encore plus massivement à gauche que celle des garçons.

Contrairement aux jeunes français et aux jeunes migrants d'origine catholiques, parmi lesquels les garçons sont plus nombreux à être inscrits sur les listes électorales que les filles (respectivement 56% et 25% des garçons contre 51% et 19% des filles), chez les beurs, bien qu'ils soient une faible minorité à être inscrits (17%), l'écart se creuse et se fait à l'inverse, au bénéfice des filles qui sont 23% contre seulement 10% des garçons (tableau VI).

Lors du mouvement étudiant et lycéen, on avait noté le rôle prépondérant qu'y tenaient les filles, plus activistes, et revêtant volontiers les fonctions de leaders, parmi les jeunes français comme parmi les jeunes d'origine immigrée.

Les signes de ce particularisme féminin se retrouvent à propos de leur adhésion éventuelle à une association pour la défense des droits de l'homme et contre le racisme; dans les trois groupes, les filles sont toujours beaucoup plus nombreuses que les garçons à l'envisager (environ 20 points d'écart parmi les beurs, les plus activistes en ce domaine, elles sont 93% contre seulement 75% des garçons (tableau 7).

Enfin l'orientation des filles à gauche est encore plus massive.
On a pu noter, récemment, notamment lors des législatives de mars 86, une certaine prépondérance des choix de gauche parmi les filles, nouvellement électrices âgées entre 18 et 20 ans.

Dans les données de cette enquête, on retrouve les traces de cette évolution possible parmi le jeune électorat féminin français, d'origine ouvrière ou employée : 7 points d'écart séparent en effet le nombre de positions de gauche sur l'échelle gauche-droite exprimées par les filles de celles des garçons (46% contre 39%) (tableau 8).

De la même façon, les filles d'origine immigrée, quelle que soit leur nationalité, sont toujours plus nombreuses que les garçons à se positionner à gauche (65% contre 53% parmi les migrants d'origine catholique et 87% contre 80% parmi les jeunes beurs).

De plus, et là une différence se marque par rapport aux françaises, elles se montrent plus déterminées dans leurs choix partisans que les garçons.
Une détermination qui profite d'abord à l'extrême-gauche, participant en cela à la radicalisation politique qui caractérise les immigrés, et parmi eux plus fortement les beurs (tableau 9).

Le rapport des filles beurs à la religion est lui aussi différent de celui des garçons.

Elles semblent s'affranchir davantage de leur appartenance religieuse et sont un plus grand nombre à se déclarer aujourd'hui sans religion; 26% des filles contre 14% des garçons.

La construction d'une identité à la fois culturelle et politique propre aux jeunes beurs dans la société française aujourd'hui revêt donc un caractère différent selon qu'il s'agit des filles et des garçons.

Les premières présentent les signes évidents d'une acculturation plus grande s'accompagnant d'une distance plus grande, on le sait par ailleurs, à l'égard des normes culturelles traditionnelles et entendent jouer un rôle politique responsable et engagé.

Les garçons, en revanche, bien que s'intéressant plus à la politique et plus à gauche que l'ensemble des jeunes français, conservent des attaches plus fortes à l'égard de leur culture d'origine.

Tableau 1: **Association pour la défense des droits de l'homme et contre le racisme**

	Français*	Migrants d'origine catholique	Beurs
Fait partie	3%)	9%)	11%)
	)58%	)72%	)79%
Souhaite faire partie	55%)	63%)	68%)
Ne souhaite pas faire partie	37%	20%	6%
Sans réponse	5%	9%	11%

(*) Par commodité, nous utiliserons ces appellations pour faire ressortir ma spécificité de chacun des groupes: les Français sont les Français de souche française, les immigrés qui peuvent avoir par ailleurs la nationalité française, sont désignés ici par leurs caractéristiques identitaires immigrées.

Tableau 2: **Position sur l'échelle gauche-droite**

	Gauche	Centre	Droite	Sans réponse
Français	42%	36%	22%	22%
Migrants d'origine cathol.	58%	31%	12%	30%
Beurs	83%	15%	2%	28%

Tableau 3: **Proximité partisane**

	Français	Migrants d'origine catholique	Beurs	N =
Extrême gauche	4%	6%	9%	51
P.C.	7%	8%	20%	90
P.S.	36%	45%	51%	414
U.D.F.	12%	6%	–	107
R.P.R.	12%	7%	–	111
F.N., divers droite	9%	8%	–	87
Ecologistes	20%	20%	20%	217
Sans réponse	25%	33%	31%	415

Tableau 4: **Participation à une association pour la défense des droits de l'homme et contre le racisme selon l'appartenance déclarée à une religion ou non.**

	Fait ou ferait partie
Français :	
– catholiques	58%
– sans religion	63%
Beurs :	
– musulmans	83%
– sans religion	95%

Tableau 5: **Positions de gauche sur l'échelle gauche-droite selon l'appartenance déclarée à une religion ou non.**

	Gauche
Français :	
- catholiques	34%
- sans religion	59%
Beurs :	
- musulmans	83%
- sans religion	92%

Tableau 6: **Inscription sur les listes électorales**

	OUI		NON	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Français	51%	56%	49%	43%
Migrants d'origine catho	19%	25%	80%	72%
Beurs	23%	10%	77%	87%

Tableau 7: **Participation à une association pour la défense des droits de l'homme et contre le racisme.**

	Participe ou participerait	
	Garçons	Filles
Français	51%	69%
Migrants d'origine catholique	62%	84%
Beurs	75%	93%

Tableau 8: **Position sur l'échelle gauche-droite selon le sexe.**

	Français	Migrants d'origine catholique	Beurs
GAUCHE			
Filles	46%	65%	87%
Garçons	39%	53%	80%
CENTRE			
Filles	35%	23%	10%
Garçons	37%	38%	18%
DROITE			
Filles	19%	13%	3%
Garçons	24%	9%	2%
Sans réponse			
Filles	26%	32%	27%
Garçons	20%	29%	25%

Tableau 9: **Proximité partisane selon le sexe.**

	Français	Migrants d'origine catholique	Beurs	N =
EXTREME GAUCHE				
Filles	4%	8%	12%	20
Garçons	4%	4%	7%	31
P.C.				
Filles	10%	11%	21%	43
Garçons	6%	6%	19%	47
P.S.				
Filles	38%	47%	48%	159
Garçons	36%	43%	52%	255
U.D.F.				
Filles	10%	-	-	31
Garçons	12%	10%	-	76
R.P.R.				
Filles	12%	9%	-	42
Garçons	12%	4%	-	69
F.N., DIVERS DROITE				
Filles	4%	6%	-	16
Garçons	12%	9%	-	78
ECOLOGISTES				
Filles	23%	17%	18%	87
Garçons	18%	24%	21%	130
SANS REPONSE				
Filles	30%	27%	21%	173
Garçons	22%	37%	34%	241

CHOMAGE ET POLITIQUE

Annick PERCHERON - Béatrice ROY

Les chômeurs, une population dont le nombre est encore destiné à grossir, forment, aujourd'hui déjà, 6 à 7 % de l'électorat potentiel, mais constituent un électorat aux comportements mal connus et sur lesquels se disent des choses contradictoires :

- la privation d'un droit et son cortège de conséquences socio-économiques suffisent-ils à justifier le regroupement sous une dénomination commune ? et chacun, s'apprêtant à étudier chômeurs et chômage, doit-il commencer par affirmer que le mot chômage ne veut plus rien dire et que la catégorie des chômeurs n'en est pas une ?

- l'hétérogénéité du groupe des chômeurs est patente en raison de la condition particulière de chacun - âge, durée du chômage, mode d'indemnisation et ressources, ancienne profession exercée, histoire individuelle (notamment rapport au travail) -, en raison également de la diversification des situations de l'emploi.

Aujourd'hui, opposer chômage et travail n'a plus guère de sens. L'insertion dans le monde professionnel recouvre toute une palette de situations allant du plein-emploi à l'inactivité totale.

Si la catégorie chômeur reste problématique, le chômage, lui, frappe un nombre important d'individus et la question de ses effets sur les comportements politiques demeure posée.

Sans prétendre régler la question de façon définitive, nous essaierons d'y apporter certains éléments de réponse à partir d'une analyse secondaire de données d'opinion concernant un sous-échantillon de chômeurs, relativement nombreux (951 chômeurs) constitué à partir des enquêtes de l'OIP de novembre 1987. L'échantillon ainsi établi approche d'assez près la distribution présentée dans les statistiques officielles de novembre 1987 (donc à la date de l'enquête) : il est un peu plus

féminin (56 % contre 51 %), un peu plus jeune (39 % de 18/24 ans contre 31 %), un peu plus cadre (12 % contre 9 %) et un peu moins ouvrier (39 % contre 44 %) que dans la réalité. Déformation donc, mais déformation d'ampleur modérée et qui autorise l'entreprise.

Précisons la définition que nous avons retenue du chômeur-électeur. Il s'agit ici d'un chômeur qui se déclare inscrit sur les listes électorales, c'est à dire d'un électeur potentiel et non - la différence est essentielle - d'un électeur "réel".

Un mot enfin de la démarche. Nous voudrions tester les trois hypothèses le plus fréquemment avancées sur le comportement politique des chômeurs.

- **Le retrait politique** d'abord, que nous mesurerons à partir de trois indicateurs: le nombre de sans opinion sur des questions politiques, le degré de désintérêt pour la politique, le désir ou le refus de participation à des associations volontaires du type défense des droits de l'homme et lutte contre le racisme, mouvement pour la paix et pour le désarmement, syndicats, partis politiques (cf. texte exact des questions en annexe).

- En second lieu, **l'indétermination des choix électoraux**, mesurée à partir de réponses faites à une question sur le moment où l'on décide de l'orientation de son vote : "très longtemps à l'avance", "au moment de la campagne", "au dernier moment" (cf. texte exact des réponses en annexe).

- **La radicalisation politique**, enfin, à partir des proximités partisanes exprimées (cf. texte exact des réponses en annexe).

I. L'effet chômage

Première question: existe-t-il un "effet chômage" sur les opinions et les attitudes politiques et, si oui, comment se manifeste-t-il sur chacune des dimensions testées ?

Le retrait politique, d'abord

Avant même de mesurer le retrait du "chômeur-électeur", on trouve une première illustration - la plus radicale sans doute - de l'effet chômage dans la différence entre les taux d'inscription sur les listes électorales des chômeurs et des non-chômeurs: 92 % des non-chômeurs sont inscrits sur les listes électorales, contre 80 %

seulement des chômeurs. L'effet chômage se vérifie quels que soient l'âge, le sexe ou l'ancienne profession, mais est particulièrement sensible chez les hommes (78% d'inscrits chez les hommes contre 82% des femmes) et entre 25 et 49 ans.

Chez les électeurs potentiels, en revanche, l'hypothèse du retrait politique est peu ou pas attestée:

- chez les chômeurs, le désintérêt politique augmente mais de façon modérée: 67 % contre 61 % ;

- la fréquence des sans opinion sur des questions politiques est à peine plus grande chez les chômeurs que chez les non-chômeurs (4 points de différence) ;

- inversement, et en opposition avec des hypothèses souvent émises, le désir de participer à des associations, loin de diminuer, augmente chez les chômeurs (52 % chez les chômeurs contre 44 % chez les non-chômeurs) et augmente - fait important à noter - quelle que soit la forme de l'association, à l'exclusion des partis politiques: 45 % contre 40 % pour un mouvement sur les droits de l'homme, 59 % contre 51 % pour un mouvement pour la paix, 36 % contre 32 % pour les syndicats.

Le rapprochement entre intérêt politique déclinant et désir plus fréquent de participation à des associations peut surprendre. Sans doute peut-on y voir une stratégie de protection individuelle, l'intérêt de faire nombre pour mieux se défendre ; on peut aussi y lire la recherche d'une identité sociale de substitution et d'une demande d'insertion sociale de remplacement.

L'indétermination du vote, en second lieu

A l'inverse du retrait, l'hypothèse de l'indétermination semble se vérifier : 44 % des chômeurs, 53 % des non-chômeurs affirment faire leurs choix électoraux très longtemps à l'avance; 36 % des chômeurs, 27 % des non-chômeurs déclarent le faire au dernier moment.

La radicalisation politique, enfin (à partir, rappelons-le, des proximités partisanes exprimées)

L'hypothèse d'une radicalisation est confirmée, mais avec un correctif de taille : loin de s'exercer en faveur de la droite, comme l'idée est souvent avancée, elle bénéficie à la gauche, à l'extrême gauche et surtout au parti communiste (13 % de préférences pour le parti communiste chez les chômeurs contre 7 % chez les non-chômeurs). En outre, cette radicalisation s'accompagne d'une augmentation des préférences pour le

courant écologique (11 % de préférences chez les chômeurs contre 7 % chez les non-chômeurs), lequel semble jouer, en l'occurrence, le rôle de mouvement "refuge".

Au vu de ces résultats, on peut affirmer:

1) qu'il existe un effet chômage sur les attitudes et les opinions politiques ;
2) que cet effet est modéré ;
3) que cet effet est modulé: il ne touche que partiellement le retrait puisqu'une dimension essentielle y échappe, celle de la mobilisation sociale; il produit une augmentation sensible de l'indétermination des choix; il entraîne une radicalisation des préférences, mais à l'opposé de celles qu'on suppose d'évidence.

Cela dit, le rapprochement entre radicalisation et indétermination conduit à penser que les chômeurs constituent une population insuffisamment captive et qu'il faudrait mobiliser pour passer de proximités partisanes exprimées à des intentions de vote, et d'intentions de vote à un vote effectif. Radicalisation et indétermination sont d'abord des expressions protestataires indissociables.

II. L'effet chômage un artefact sociologique ?

Le chômage est, on le sait, inégalement distribué entre les classes d'âge, les sexes, les professions. Dès lors, l'effet global ne traduit-il qu'un artefact dû à cette inégalité de distribution ou se vérifie-t-il au sein de sous-catégories définies, précisément, à partir des variables du sexe, de l'âge, de l'ancienne profession, de la durée du chômage.

Avant d'entrer dans le détail des sous-catégories, soulignons deux résultats:

- l'effet chômage observé sur l'ensemble de la population se retrouve - sous des formes plus ou moins nuancées - dans chaque sous-catégorie ;
- l'effet chômage n'efface pas les effets, par ailleurs connus, de l'âge, du sexe, de la profession, de la compétence sociale et culturelle.

Bref le chômeur vit son état et réagit au chômage en fonction de toute son histoire personnelle antérieure.

Hommes et femmes chômeurs

La comparaison entre les réponses des hommes et celles des femmes chômeurs et non-chômeurs vérifie les observations générales que nous venons de faire. L'effet chômage n'efface pas les différences entre les sexes, même si on note une tendance à l'homogénéisation des opinions sur certains points. Le chômage par ailleurs ne produit pas les mêmes effets chez les hommes et chez les femmes.

L'augmentation de l'indétermination des choix électoraux est égale chez les hommes et les femmes; le retrait politique est plus fréquent chez les hommes qui affirment un désintérêt plus grand pour la politique et un moindre désir de participation aux associations. En revanche, chez ces derniers, la radicalisation des préférences, et une radicalisation à gauche, est plus nette: elle se fait en faveur de l'extrême-gauche ou du parti communiste.

Chez les femmes, en revanche, s'il y a bien augmentation des préférences pour le parti communiste, elle va de pair avec un accroissement égal des préférences pour le parti socialiste.

Jeunes et vieux chômeurs

Pour des commodités d'exposé, nous n'avons conservé que 4 classes d'âge: 18/20 ans, 21/24 ans (c'est à dire les années d'entrée dans la vie active), 25/49 ans (période où mobilité et chômage se chevauchent et mêlent leurs effets), 50/59 ans (période où le chômage prend souvent son aspect le plus dramatique).

L'effet du chômage en fonction de l'âge peut se résumer de façon assez simple.

- En ce qui concerne **le retrait politique et l'indétermination des choix électoraux**, l'influence de l'âge joue de deux manières: elle est nulle sur l'intérêt pour la politique et sur la détermination des choix chez les personnes les plus âgées ; elle est d'autant plus nette que l'électeur est plus jeune.

  Chez les 18/24 ans, par ailleurs, l'effet de génération compense celui du chômage et le désir de participer à des associations est également répandu chez les chômeurs et chez les non-chômeurs; en revanche passé 25 ans, le désir de participation à des associations est toujours plus fréquent chez les chômeurs que chez les non-chômeurs.

- En ce qui concerne **la radicalisation des préférences partisanes**, elle se produit à gauche à tous les âges, et se révèle d'abord par une augmentation des préférences en faveur du Parti communiste sauf chez les 21/24 ans. Le refuge dans l'écologie ne concerne, pour sa part, que les 21/49 ans.

En fin de compte, deux impressions l'emportent :

- la perturbation des opinions est d'autant plus forte que l'ancienneté dans le rôle d'électeur est faible, que la familiarité avec la politique et le jeu électoral sont moindres;

- on observe une remobilisation chez les chômeurs de plus de 50 ans et non, à l'inverse des idées reçues, un repli sur le privé.

Cadres, employés et ouvriers chômeurs

La prise en compte de la profession anciennement exercée se fera à travers l'ensemble des trois groupes socio-professionnels: les cadres supérieurs et moyens, tels qu'ils sont définis par l'INSEE (c'est-à-dire contre-maîtres inclus),les employés de bureau et de commerce à l'exclusion des personnels de service, les ouvriers enfin.

Pour résumer les effets du chômage en fonction de cette variable, on peut retenir trois points.

- Retrait et indétermination sont plus sensibles chez les employés que chez les cadres et les ouvriers. Avec une précision supplémentaire dans le cas des cadres: c'est la catégorie où le choix est le plus souvent déterminé "très longtemps à l'avance", et se fait le moins souvent au "dernier moment". Force du capital culturel qui continue à s'exercer même en situation de "dépossession sociale" sans doute.

- Par ailleurs, le désir de participation à des associations est en augmentation particulièrement sensible chez les cadres au chômage: 61 % contre 43 % chez les non-chômeurs, soit 13 points d'écart.

- Enfin, la radicalisation à gauche est, elle aussi, particulièrement manifeste chez les cadres. L'extrême gauche et le Parti communiste recueillent 19 % des préférences chez les cadres chômeurs contre 9 % chez les cadres non-chômeurs.

- De façon plus générale, on observe, en fonction du chômage, des degrés variables de radicalisation à gauche chez les cadres ou les ouvriers d'une part, chez les employés d'autre part. Chez ces derniers, l'augmentation du nombre des préférences partisanes en faveur de l'extrême gauche ou du Parti communiste est faible, et elle s'accompagne d'une augmentation également faible, mais réelle, des préférences exprimées pour le Parti socialiste et même pour l'UDF. Ces différences s'expliquent en partie par la répartition des hommes et des femmes au sein de chaque groupe: 80 % des employés chômeurs sont des femmes, contre 49 % des cadres et 34 % des ouvriers.

En tout état de cause, l'ensemble de ces résultats montre que c'est au sein du groupe des cadres que l'effet chômage est le plus sensible.

Chômeurs de courte et de longue durée

Reste enfin à prendre en compte la durée du chômage pour chacun des groupes socio-professionnels que nous venons d'évoquer. Là encore, pour simplifier l'analyse, n'ont été retenues que deux mesures :

- moins de 6 mois, temps correspondant au premier choc du chômage mais où la sécurité financière est encore assurée;
- plus de 24 mois, ce qui correspond à l'installation dans la longue durée et dans la période de "fin de droits".

Les effets de la durée du chômage varient selon la profession anciennement exercée.

Chez **les cadres** d'abord, la durée du chômage provoque un double mouvement qui partage le groupe en deux sous-populations :

- ceux chez lesquels on note un retrait marqué à l'égard de la politique, une augmentation de l'indétermination des choix électoraux, une affirmation plus fréquente des préférences pour l'écologie (20 % chez les cadres chômeurs de longue durée contre 8 % chez les cadres chômeurs depuis moins de 6 mois) ;

- ceux chez lesquels on observe un désir de participation plus fréquent dans les associations, une détermination plus grande des choix électoraux, une augmentation sensible, enfin, des préférences pour le Parti communiste (8 % contre 4 %, soit une augmentation du simple au double).

Chez les **ouvriers**, avec la durée du chômage se dessine un mouvement unique de remobilisation et - fait peut-être plus intéressant encore - de réinsertion dans les cadres traditionnels de la politique:

- l'intérêt pour la politique est plus fréquent chez les ouvriers au chômage depuis plus de 24 mois que chez ceux qui y sont depuis moins de 6 mois; le désir de participer à des associations n'augmente que dans le cas particulier des syndicats (35 % chez les ouvriers chômeurs depuis moins de 6 mois contre 42 % chez les ouvriers chômeurs depuis plus de 24 mois) ;

- la détermination des choix électoraux augmente elle aussi (51 % de choix longtemps à l'avance contre 41 %) ;

- on note enfin une augmentation du nombre des préférences pour le Parti communiste (22 % chez les ouvriers chômeurs depuis plus de 24 mois, contre 13 % chez les ouvriers chômeurs de moins de 6 mois), mais aussi pour les autres grands partis, à l'exception du Parti socialiste.

Chez les **employés**, enfin, la durée du chômage a un triple effet :

- un désintérêt croissant pour la politique (76 % contre 66 %) ;

- une diminution du désir de participer à des associations (36 % contre 63 %) ;

- un renforcement des préférences partisanes en faveur du seul Parti socialiste (52 % chez les employés chômeurs depuis plus de 24 mois contre 42 % chez les employés au chômage depuis moins de 6 mois).

*
* *

Au terme de cette analyse, que retenir ? Il y a un effet chômage qui se produit dans des directions identiques, quelles que soient les sous-populations examinées. En novembre 1987, trois traits caractérisent cet effet : un retrait politique modéré, une radicalisation à gauche des préférences politiques; une forte indétermination des choix électoraux.

Radicalisation, indétermination, le rapprochement entre ces deux caractéristiques conduit à s'interroger à nouveau sur la fermeté des préférences partisanes exprimées par les chômeurs. On peut en prendre une mesure indirecte en examinant la détermination des choix électoraux des chômeurs et des non-chômeurs au sein de chaque famille politique.

L'analyse fait ressortir les points suivants:

- une diminution sensible de la détermination des choix électoraux chez les chômeurs, quelle que soit leur famille politique, mais particulièrement sensible à l'UDF (moins 11 points), au RPR (moins 11 points), au Parti communiste (moins 12 points) ;

- la persistance concomitante de noyaux importants d'individus fortement déterminés au sein des familles extrêmes: 62 % des chômeurs proches du Front national, 58 % des chômeurs proches du Parti communiste affirment se déterminer longtemps à l'avance - en ce qui concerne le Front national, c'est souligner que si le chômage ne produit pas, on l'a vu, une augmentation du nombre des préférences en sa faveur, la détermination des choix parmi ses sympathisants reste forte, même dans cette situation ;

- enfin les préférences déclarées en faveur de l'écologie et, dans une moindre mesure, en faveur de l'extrême gauche s'accompagnent d'une forte indécision des choix, laissant supposer le moment venu, soit un repli sur un vote utile, soit un refuge dans l'abstention ; il y a loin, sans aucun doute, entre l'expression protestataire d'une préférence politique et le passage au vote effectif.

Tels sont les grands traits de l'effet chômage sur les comportements politiques. Ils révèlent, pour une partie de la population, la persistance, en situation de chômage, des opinions et des attitudes politiques antérieures. Ils mettent aussi au jour l'existence d'une population à la fois radicalisée et indécise et, du même coup, plus vulnérable à la conjoncture politique.

ANNEXE

. Indice de non réponse aux questions politiques

Ont été pris en compte les non réponses aux questions portant sur les sujets suivants :

- l'intérêt pour la politique ;
- l'intérêt pour l'économie ;
- les préférences partisanes ;
- le moment du choix électoral.

Sont considérées comme ayant un indice fort de non réponse les personnes interrogées qui ne répondent pas à 2, 3 ou 4 de ces questions, un indice faible de non réponse les personnes interrogées qui ne répondent pas à 0 ou 1 question.

. Désintérêt politique

Sont considérées comme manifestant un désintérêt politique les personnes interrogées répondant "peu" ou "pas du tout" à la question :

"Est-ce que vous vous intéressez à la politique ?"

- beaucoup
- assez
- peu) désintérêt
- pas du tout)
- sans réponse

. Indice de participation réelle ou éventuelle à une association

Ont été prises en compte les réponses à la batterie des questions suivantes :

"Pour défendre vos idées, faites-vous ou seriez vous prêt à faire partie d'une organisation ou d'une association du type suivant :"

	En fait partie	Serait prêt à en faire partie	Ne serait pas prêt à en faire partie	Sans réponse
Une association pour la défense des droits de l'homme ou contre le racisme				
Une association pour la paix et le désarmement				
Un syndicat ou une organisation professionnelle				
Un parti politique				

Sont considérées comme ayant un fort indice de participation les personnes interrogées qui participent ou accepteraient de participer à 4, 3 ou 2 de ces associations, et comme ayant un faible indice de participation celles qui participent ou accepteraient de participer à 1 ou aucune de ces associations.

. Détermination des choix électoraux

Mesurée à partir des réponses exprimées à la question suivante :

"Certains, en cas d'élections, font leurs choix longtemps à l'avance, d'autres au dernier moment. Vous-même, diriez-vous que vous faites votre choix :"

- très longtemps à l'avance
- au moment de la campagne
- au dernier moment : quelques jours avant les élections ou le jour même des élections
- sans réponse

. Radicalisation des préférences partisanes

Mesurée à partir des réponses exprimées à la question suivante :

"Voici une liste de partis ou de mouvements politiques. Pouvez-vous me dire duquel vous vous sentez les plus proche ou, du moins, le moins éloigné :"

- Parti communiste (PC)
- Extrême gauche, PSU
- Parti socialiste (PS), Mouvement des radicaux de gauche (MRG)
- Union pour la démocratie française (UDF)
- Rassemblement pour la République (RPR), Centre national des indépendants (CNI)
- Front national (FN)
- Mouvement écologiste

Tableau n° 1: Le chômeur électeur
(cf. texte exact des questions en annexe)

	NON CHOMEUR N=11178	CHOMEUR N=955
- RETRAIT POLITIQUE		
. Indice de non réponse aux questions politiques	29	32
. Désintérêt politique	61	67
. Indice de participation à des associations	44	52
- DETERMINATION		
. Longtemps à l'avance	53	44
. Pendant la campagne	20	20
. Au dernier moment	27	36
- RADICALISATION DES PREFERENCES (préférences exprimées)		
. Ecologie	7	11
. Extrême gauche	6	8
. P.C.	7	13
. P.S.	38	40
. U.D.F.	16	11
. R.P.R.	22	13
. F.N.	4	4

Tableau 2: Le chômeur électeur / Sexe

	HOMMES		FEMMES	
	NON CH. N=5390	CHOMEURS N=401	NON CH. N=5788	CHOMEUSES N=550
RETRAIT POLITIQUE				
. Indice de non réponse questions politiques	24	27	35	37
. Désintérêt politique	53	62	69	71
. Ind. de participation à des associations	47	58	40	52
DETERMINATION				
. Longtemps à l'avance	60	49	47	40
. Pendant la campagne	17	19	22	20
. Au dernier moment	23	32	31	40
RADICALISATION DES PREFERENCES				
Ecologie	6	12	9	11
Extrême gauche	6	10	6	6
PC	8	14	6	11
PS	38	37	38	43
UDF	16	9	16	13
RPR	21	13	22	13
FN	5	5	3	3

Tableau 3: Le chômeur électeur / Age

AGE	RETRAIT POLITIQUE			DETERMINATION
	Indice de non réponse aux quest. politiques	Désintérêt politique	Indice de participation associat.	Au dernier moment
18–20				
N=354				
NON CH.	36	67	56	41
CHOMEUR	42	80	58	49
N=104				
21–24				
N=846				
NON CH.	33	68	51	39
CHOMEUR				
N=216	36	72	52	49
25–49				
N=5164				
NON CH.	25	60	47	27
CHOMEUR	30	64	53	33
N=471				
50–59				
N=1717				
NON CH.	27	59	40	26
CHOMEUR	26	60	50	22
N=141				

Tableau 4: **Le chômeur électeur / Ancienne profession**

OUVRIERS	NON CHOMEURS N=2426	CHOMEURS N=370
- RETRAIT POLITIQUE		
. Indice de non réponse aux questions politiques	35	36
. Désintérêt politique	69	73
. Indice de participation à des associations	39	46
- DETERMINATION		
Au dernier moment	32	39
- RADICALISATION DES PREFERENCES		
Ecologie	7	11
Extrême gauche	8	9
PC	15	18
PS	43	41
UDF	9	7
RPR	13	10
FN	5	5

Tableau 5: **Le chômeur électeur / Ancienne profession**

CADRES	NON CHOMEURS N=3613	CHOMEURS N=133
- RETRAIT POLITIQUE		
. Indice de non réponse aux questions politiques	18	17
. Désintérêt politique	46	43
. Indice de participation à des associations	48	61
- DETERMINATION		
Au dernier moment	19	25
- RADICALISATION DES PREFERENCES		
Ecologie	6	12
Extrême gauche	5	12
PC	4	7
PS	38	34
UDF	20	13
RPR	24	19
FN	4	4

Tableau 6: Le chômeur électeur / Ancienne profession

	EMPLOYES	
	NON CHOMEURS N=1855	CHOMEURS N=203
- RETRAIT POLITIQUE		
. Indice de non réponse aux questions politiques	27	81
. Désintérêt politique	64	68
. Indice de participation à des associations	44	51
- DETERMINATION		
Au dernier moment	27	37
- RADICALISATION DES PREFERENCES		
Ecologie	8	11
Extrême gauche	7	5
PC	7	9
PS	40	42
UDF	15	17
RPR	20	14
FN	3	2

Tableau 7: Le Chômeur électeur / Durée du chômage

DUREE DU CHOMAGE	RETRAIT POLITIQUE		
	Indice de non réponse aux quest. politiques	Désintérêt politique	Indice de partici-pation associat.
CADRE			
- 6 mois N=60	14	37	56
+ 2 ans N=35	20	43	80
EMPLOYE			
- 6 mois N=76	30	66	63
+ 2 ans N=45	31	76	36
OUVRIER			
- 6 mois N=150	37	75	52
+ 2 ans N=89	38	71	51

Tableau 8: **Le chômeur électeur / Durée du chômage**

DUREE DU CHOMAGE	DETERMINATION		
	Longtemps à l'avance	Pendant la campagne	Au dernier moment
CADRE			
- 6 mois N=60	50	30	20
+ 2 ans N=35	53	17	31
EMPLOYE			
- 6 mois N=76	45	20	36
+ 2 ans N=45	47	16	37
OUVRIER			
- 6 mois N=150	41	19	40
+ 2 ans N=89	51	15	36

Tableau 9: Le chômeur électeur

	DETERMINATION		
	Longtemps à l'avance	Pendant la campagne	Au dernier moment
ECOLOGIE			
Non chômeur	37	22	41
Chômeur	31	21	49
EXTREME GAUCHE			
Non chômeur	60	18	22
Chômeur	52	18	31
P.C.			
Non chômeur	70	13	17
Chômeur	58	21	21
P.S.			
Non chômeur	63	19	18
Chômeur	54	22	25
U.D.F.			
Non chômeur	57	24	19
Chômeur	46	27	27
R.P.R.			
Non chômeur	59	21	20
Chômeur	48	22	29
F.N.			
Non chômeur	69	13	18
Chômeur	62	15	24

Tableau 10: **Le chômeur électeur / Durée du chômage**

DUREE DU CHOMAGE	RADICALISATION DES PREFERENCES						
	Ecologie	Extrême gauche	PC	PS	UDF	RPR	FN
CADRE							
- 6 MOIS	8	17	4	32	13	23	4
+ 2 ANS	20	16	8	32	8	16	0
EMPLOYE							
- 6 MOIS	15	6	6	42	17	15	0
+ 2 ANS	13	0	6	52	13	16	0
OUVRIER							
- 6 MOIS	17	7	13	42	6	8	8
+ 2 ANS	6	10	22	37	9	12	4

Tableau 11: **Le chômeur électeur / Age**

AGE	RADICALISATION DES PREFERENCES						
	Ecologie	Extrême gauche	PC	PS	UDF	RPR	FN
18-20							
Non chômeur	18	5	6	35	11	16	9
Chômeur	14	3	13	37	10	14	9
20-24							
Non chômeur	12	6	8	38	14	16	6
Chômeur	15	10	8	40	9	15	3
25-49							
Non chômeur	8	7	8	40	14	20	3
Chômeur	12	7	15	41	11	11	3
50-59							
Non chômeur	6	6	6	34	19	25	5
Chômeur	0	11	11	41	17	15	6

OU SONT PASSES LES ELECTEURS DU PC ?

François PLATONE

La question du devenir des électeurs perdus par le Parti communiste dans la dernière décennie est extrêmement difficile à élucider, et nous ne sommes guère en mesure, à l'heure actuelle, d'y apporter une réponse assurée. On peut tout au plus préciser dans quels termes et dans quel contexte elle se pose, faire le point sur les éléments d'analyse disponibles et formuler quelques hypothèses à son propos.

Rappel des dimensions et de quelques mécanisme du déclin électoral du PC

Aux élections législatives de 1986, avec 9,6% des suffrages exprimés et 7,2% des électeurs inscrits, le PCF est ramené à son niveau électoral de 1924 (9,5% des exprimés, 7,9% des inscrits), et approche son minimum historique de 1932 (8,4% des exprimés), au-dessous duquel il était déjà tombé, en termes de pourcentage aux inscrits, en 1984 (6,1%).

En huit ans (1978-1986), il a perdu plus de la moitié de son audience électorale, et il rassemble 3.165.000 électeurs de moins qu'en 1978.

Cette chute, qui s'inscrit dans une tendance au déclin qui vient de loin (**graphique** 1), s'opère pour l'essentiel en trois étapes.

- Un premier recul a lieu en 1981, à l'occasion de l'élection présidentielle et sera confirmé par les élections législatives. Il se traduit par la perte d'un quart de l'influence électorale du Parti communiste qui passe d'un peu plus de 20% (20,7%) des suffrages exprimés en 1978 à 15,5% des suffrages à l'élection présidentielle.

  Donc perte d'un quart de l'influence électorale. Il faut dire que ce revers avait été précédé en termes de pénétration dans l'électorat, c'est à dire en termes de capacité de mobilisation des électeurs

inscrits, par un premier recul très sensible qui était celui des élections européennes de 1979. A cette occasion le Parti communiste avait perdu 1.700.000 voix et 5% en pourcentage des inscrits (tableau 1). A l'époque c'était passé relativement inaperçu dans la mesure où l'on avait pu imputer ce recul à l'augmentation globale de l'abstention qui touchait toutes les forces politiques.

Ce dont on se rend compte en 1981, c'est que, à la différence des autres forces politiques, le Parti communiste n'arrive pas à remobiliser, ou à retrouver un niveau de mobilisation électorale chez d'autres électeurs qui compense le recul subi en 1979. En 1981, il lui manque toujours 1,5 million de voix pour retrouver son niveau de 1978.

- Après une confirmation de ce revers par les élections législatives de 1981, le deuxième choc qui marque l'histoire récente du Parti communiste, ce sont les élections européennes de 1984.

  Les effets cumulés d'une forte abstention et de la dégradation spécifique de l'influence du Parti communiste se traduisent par une nouvelle perte de 1.800.000 électeurs, c'est à dire de près de la moitié du potentiel de pénétration communiste dans la population inscrite et un recul de près d'un tiers de l'audience mesurée en pourcentage des exprimés.

- Enfin, dernier stade de cette succession de revers, les élections législatives de 1986 marquent un prolongement de cette tendance malgré un gain de 450.000 voix que traduit la remontée en pourcentage des inscrits mais qui n'est dû qu'à la remontée de la participation, dont le Parti communiste profite moins que les autres partis puisqu'aussi bien il continue à reculer en pourcentage des suffrages exprimés.

Ainsi, cette succession de revers permet de donner une interprétation à ce qui, en 1981, pouvait encore être interprété éventuellement en termes d'accident, voire en termes de repli durable, de stabilisation à un cran en dessous de ce qu'était la période antérieure.

Au contraire de ces interprétations, les élections survenues depuis 1981 montrent bien que l'évolution récente s'inscrit dans un processus qui apparaît beaucoup plus comme un déclin tendanciel que comme un repli durable ou à plus forte raison comme un accident.

- Ce recul de l'électorat communiste en volume se traduit dans sa structure par une rétraction de son

implantation dans le pays. Et on en trouve une illustration dans l'évolution géographique de l'implantation du Parti communiste (**cartes 1 à 4**). La rétraction de l'influence communiste s'opère en forme de peau de chagrin, c'est à dire qu'il y a un maintien de la structure d'ensemble, mais un affaiblissement généralisé et relativement uniforme.

- L'ampleur de cette rétraction, quelques chiffres en donnent la mesure.
  Dans 58 départements, le Parti communiste réunit en 1986 moins de 10% des suffrages exprimés, et dans 14 d'entre eux moins de 5% des suffrages exprimés.
  Rappelons qu'en 1978 dans aucun département le Parti communiste n'était en dessous de 5% et dans 12 seulement il était au dessous de 10%. C'est dire qu'il y a, dans des régions entières, une véritable marginalisation électorale du Parti communiste, en particulier en Alsace et dans l'Ouest intérieur.

  On peut à la limite parler d'un processus de dénationalisation du vote communiste qui cesse d'être une force qui compte sur l'ensemble du territoire pour devenir dans la période récente une force repliée sur un certain nombre de bastions, sur un certain nombre de zones de force ou de moindre faiblesse, mais qui abandonne pratiquement le terrain à ses adversaires dans des secteurs entiers du pays.

- De plus, même si cette structure se maintient pour l'essentiel, elle subit un certain nombre de déformations dont rend compte l'inégale résistance des départements à l'érosion du Parti communiste.
  Les cartes 5 et 6 traduisent en indices d'évolution le recul du Parti communiste de 1981 à 1986 (élections législatives), et le bilan de la période 1978-1986.

On voit que la résistance du Parti communiste est d'autant plus forte que l'on se trouve dans des départements situés pour l'essentiel dans le centre de la France, départements à caractère principalement rural, relativement stables sur le plan démographique, peu affectés par les transformations urbaines, démographiques et économiques.

En revanche, le Parti communiste recule très fortement dans des régions de vieille industrie traditionnelle en crise, de populations brassées, de forts mouvements démographiques, régions dans lesquelles il ne suffit pas de gérer un acquis politique constitué au fil des décennies.

Signe de ce contraste dans l'évolution de la structure communiste, les trois départements dans lesquels le Parti communiste résiste le mieux sont le Cher, l'Allier et la Haute-Vienne. Ce sont les trois départements dans lesquels il obtient encore plus de 20% de voix.
La Seine-Saint-Denis qui, depuis que le département existait, arrivait en tête des résultats du Parti communiste, passe en quatrième position. Plus généralement d'ailleurs, l'Ile de France est une région d'effondrement accentué du Parti communiste.

Au delà de cette inégale résistance ou de cet inégal effondrement qui affecte, même si c'est dans des proportions encore modestes, la structure géographique du vote communiste, on peut déceler dans l'évolution récente de ce vote, quelques facteurs de résistance, de meilleure tenue face aux épreuves.

- Ce sont d'une part des facteurs liés à l'enracinement social et géographique, c'est à dire que le Parti communiste résiste mieux comme on vient de le voir, là où il est implanté de longue date, dans des secteurs peu mobiles, où il n'a pas besoin de reconstruire constamment un nouvel électorat et où il peut à la limite se contenter de gérer des positions acquises peu mises en question.

- D'autre part, ce qui favorise une certaine résistance du Parti communiste c'est la détention de positions de pouvoir institutionnalisées.
  La résistance en 1986 est d'autant plus forte que le Parti communiste présente des élus sortants, et il y a là peut-être un certain paradoxe à voir que ce parti en est réduit à compter sur l'influence notabiliaire pour résister à son déclin.

- Autre version de l'implantation dans des positions de pouvoir institutionnel: le pouvoir municipal.
  Le tableau 2 montre l'évolution du vote communiste de 1984 à 1986 par types de municipalités et par niveau d'implantation du Parti communiste en 1984.
  On voit qu'à tous les niveaux les indices sont meilleurs dans les municipalités communistes que dans les municipalités perdues par le PC en 1983 et à plus forte raison que dans celles qui n'étaient même pas communistes avant 1983.

  On voit également que le niveau d'implantation initiale joue relativement peu par rapport au rôle que joue la détention, ou même la détention encore récente, de la municipalité.

Or ces mécanismes de résistance, qu'il s'agisse de la détention de mandats parlementaires et donc d'élus sortants, qu'il s'agisse de la détention de municipalités, sont l'un et l'autre très fortement fragilisés au cours de la période récente.

Diminution du nombre des élus sortants et surtout très forte diminution du domaine municipal du Parti communiste. Rappelons-nous qu'en 1983, il perd 21 des 72 villes de plus de 30.000 habitants qu'il détenait. C'est donc une profonde rétraction, pour l'essentiel concentrée dans le midi méditerranéen et dans la région parisienne du champ municipal du Parti communiste.

Si je signale au passage que cette rétraction touche particulièrement le midi méditerranéen, c'est que ça n'est peut-être pas sans incidence sur la libération d'un certain nombre d'électeurs communistes qui vont se retrouver dans la nature et dont nous verrons qu'ils peuvent avoir des itinéraires variés.

Dernière caractéristique de ce recul électoral, le Parti communiste voit la structure sociale de son électorat profondément affectée, et notamment affectée par un fort vieillissement.

Le vote communiste s'effondre dans les classes d'âge les plus jeunes.
En 1978, 28% des électeurs de 18 à 24 ans votent pour le Parti communiste, il n'y en a plus que 6% en 1986 (**tableau 3**).
Ce recul est également particulièrement sensible chez les ouvriers si on raisonne en termes de catégories sociales.

Que deviennent les électeurs perdus ?

Arrivons-en enfin à la question centrale: ces électeurs qui quittent le Parti communiste, où se retrouvent-ils ? Qu'est-ce qu'ils deviennent ?

Il faut d'abord s'entourer de multiples précautions, pour dire que nous disposons d'instruments qui ne sont pas parfaits pour étudier ce problème.

En gros il y a deux méthodes.
Il y a la bonne vieille analyse écologique classique, dans sa variante géographique ou dans sa variante statistique, l'une et l'autre se complétant, et puis il y a le recours à l'enquête par sondage.

Les deux ont leurs vertus, bien connues, les deux ont leurs limites particulièrement gênantes pour le problème que nous étudions.

- **L'analyse écologique**, pour étudier les phénomènes de transfert, suppose que l'on travaille sur des niveaux d'analyse très fins, et le département, l'unité la plus courante sous la forme de laquelle nous utilisons les résultats des élections de 1986, est encore trop grossier, encore qu'il peut nous apporter quelques indications comme nous le verrons.
Donc il faut travailler à un niveau très fin et il est évident que le plus le niveau est fin, plus la collecte des résultats est difficile et plus, surtout, il est difficile d'opérer un traitement au niveau national.

  Il est pratiquement impensable de travailler sur l'ensemble des bureaux de vote français pour étudier les transferts électoraux. Donc ce ne peut être une démarche utilisable et rentable qu'à un niveau monographique, ou quasi-monographique, sectoriel, pour mettre en évidence des mécanismes de transfert.
D'autre part l'analyse écologique ne permet guère d'approcher les mécanismes de transferts en chaîne, d'électeurs qui se remplacent les uns les autres dans des votes car nous raisonnons bien évidemment sur des soldes.

- **Le sondage** permet de compenser un certain nombre de ces lacunes.
Nous touchons là l'itinéraire individuel, mais le sondage a quelques graves défauts, notamment celui d'être très peu adapté à l'étude de l'abstention.

  D'une façon générale, la fuite dans l'abstention est mal appréhendée par le sondeur. A plus forte raison, et là nous sommes en présence d'une véritable calamité, l'institution des sondages "sortie des urnes" est pour le chercheur un sinistre profond, au moins en ce qui concerne l'étude de l'abstention.

  En effet le sondage "sortie des urnes", par définition, écarte les abstentionnistes. Il ne porte que sur les électeurs qui se sont rendus aux urnes. Déjà, le sondage normal de type post-électoral sous-estimait les abstentionnistes.

  Le sondage "sortie des urnes", lui, les élimine purement et simplement. Il présente en outre les mêmes défauts que le sondage classique c'est à dire qu'il pratique une sorte de lissage, d'homogénéisation des phénomènes au niveau national et que tout phénomène qui ne présente pas une relative extension

sur l'ensemble du territoire sera ignoré ou apparaîtra très peu dans un sondage.

Un phénomène qui se manifeste très fortement dans telle ou telle région sera très peu perceptible dans un sondage effectué au niveau national.

Enfin, le sondage "sortie des urnes" renforce probablement un certain nombre de biais d'échantillons et de sous-déclarations de certains comportements.

Malgré ces réserves un certain nombre d'indications apparaissent en ce qui concerne l'itinéraire des anciens électeurs communistes.

Ces itinéraires ont une distribution qui varie aux diverses étapes du recul électoral du parti et conduisent les anciens électeurs du Parti communiste à se ventiler vers quatre destinations, dont l'énoncé ne sera guère original: l'abstention, le vote pour la gauche non communiste et principalement pour le Parti socialiste, le vote pour la droite parlementaire RPR-UDF et le vote pour le Front national.

Nous allons voir que, à chacun des stades de cet effondrement récent du PC, la balance entre ces divers comportements a quelque peu varié et que les itinéraires ont été empruntés dans des proportions inégales.

Enfin, pour ne rien simplifier, je rappellerai que, depuis 1981, 10% des électeurs du Parti communiste, comme 10% de l'ensemble de l'électorat sont morts. Il y a évidemment là un itinéraire qui échappe au sondage comme à l'analyse écologique.

- Le recul de 1981: nous pouvons appréhender ses modalités à travers deux approches.
  La première est un sondage post-électoral de la SOFRES, réalisé après l'élection présidentielle de 1981.
  La seconde est une évaluation que nous avons appelée une "reconstruction vraisemblable des mouvements électoraux" entre 1978 et 1981, que Jean Ranger et moi avons publié dans le livre sur Les élections de l'alternance.(1)

---

(1) PLATONE (F.), RANGER (J.), "L'échec électoral du Parti communiste", pp.69-133 in: LANCELOT (A.) ed., 1981: Les élections de l'alternance. Paris, Presses de la FNSP, 1986.

Dans un cas, le sondage, il s'agit d'une enquête post-électorale; dans le cas de la méthode que nous avons adoptée, il s'agit d'une évaluation fondée sur l'exploitation des résultats réels, régionalisés, et sur le niveau de recul et de progrès des diverses forces politiques par groupe de régions.

Les résultats que donnent ces deux méthodes sont légèrement différents. Il y a une relative convergence entre le sondage SOFRES et les résultats auxquels nous arrivons en ce qui concerne le rôle au total assez limité de l'abstention dans le recul communiste de la présidentielle 1981: l'abstention ne semble pas avoir été une destination, un itinéraire privilégié pour les anciens électeurs communistes. Il y a en revanche un certain écart en ce qui concerne la ventilation de ceux des électeurs qui ont voté.

Nous estimions avec Jean Ranger que sur un million et demi d'électeurs perdus par le Parti communiste entre 1978 et 1981, il y en avait à peu près 130.000 qui étaient partis vers l'abstention et vers le vote écologiste, à peu près 870.000 vers la gauche non communiste, et 510.000 vers la droite.

C'est en cela que nos conclusions étaient légèrement différentes de celles de la SOFRES (**tableau 4**). Car pour nous, parmi les électeurs qui avaient voté communiste en 1978 et qui avaient participé au scrutin du 26 avril 1981, sur 100 électeurs, 75 avaient à nouveau voté pour le Parti communiste, 15 avaient voté pour la gauche non communiste et 9 pour la droite.

En revanche pour la SOFRES, sur 100 électeurs communistes de 1978 qui avaient voté en 1981, 73 avaient voté pour le Parti communiste, 21 pour la gauche non communiste et 5 pour la droite.
La différence principale porte sur le vote pour la gauche non communiste, qui apparaît plus important dans le sondage de la SOFRES que dans notre évaluation.

Toujours est-il, et ceci ne peut être nié quelque soit la méthode que l'on adopte, que le transfert des anciens électeurs communiste, n'est pas en tout état de cause un transfert homogène. Il n'y a pas déplacement uniforme et total des anciens électeurs communistes vers la gauche. Il y a, selon la méthode adoptée, entre un tiers et un cinquième des électeurs communistes perdus qui vont voter à droite.

Nous avons là quelque chose qui est relativement en contradiction avec une image traditionnelle d'un

électorat communiste très homogène et peu susceptible d'éclatement. Il y a bien une certaine dispersion.

- Aux élections législatives de 1981, il n'y a pas grand chose à dire des électeurs perdus - car le Parti communiste perd encore des électeurs, même s'il en gagne par ailleurs.

  Ils ne semblent pas plus abstentionnistes que les autres électeurs, et ceux qui abandonnent le vote communiste, le font principalement au profit du vote socialiste.

- 1984 introduit un élément nouveau, ou plutôt deux éléments nouveaux.

  D'une part un itinéraire du vote communiste vers l'abstention beaucoup plus marqué qu'en 1981. Ce phénomène avait déjà été noté en 1983 aux élections municipales, par Jérôme Jaffré qui remarquait que les anciens électeurs communistes s'abstenaient plus que les autres électeurs.(2)

  C'est vérifié en 1984 aux élections européennes: l'abstention semble toucher plus les anciens électeurs du Parti communiste.
  On en trouve confirmation cette fois-ci par une méthode écologique, qui permet d'ailleurs de noter que l'analyse au niveau départemental n'est pas sans enseignements.

  Nous avons, avec Jean Ranger, mis en relation le recul du PC entre 1979 et 1984 et l'augmentation de l'abstention au cours de la même période (**graphique 2**).

On voit que si l'on s'en tient à l'ensemble de départements qui ne figurent pas à l'intérieur des deux enveloppes tracées en pointillés, il y a un nuage qui indique une certaine relation de progression du recul communiste au fur et à mesure que l'abstention augmente.
Quant aux points isolés par les deux enveloppes, ils correspondent à deux ensembles de départements que nous

---

(2) JAFFRE (J.), "Les élections municipales de mars 1983: les trois changements du paysage électoral", Pouvoirs, (27), 1983, pp.143-158.

avons appelés type 1 et type 2 et qui ont chacun une localisation géographique bien précise (**carte 7**).

- Type 1: ce sont des départements que nous qualifions de "sur-abstentionnistes et qui sont situés essentiellement dans l'ouest et dans l'est de la France, départements majoritairement orientés à droite, où l'abstention ne peut s'expliquer par le seul recul communiste et où, visiblement, c'est la droite qui contribue pour l'essentiel à la poussée de l'abstention.

- A l'opposé, nous qualifions les départements du type 2 localisés pour l'essentiel dans le midi-méditerranéen de "sous-abstentionnistes". Cela veut dire que dans ces départements il y a moins d'abstentions que ne pourrait le laisser prévoir le recul du Parti communiste s'il y avait proportionnalité entre les deux phénomènes.
  Autrement dit, cela suggère qu'il y a des itinéraires de fuite de l'électorat communiste qui ne sont pas absorbés par l'abstention, ou en tout cas qui le sont moins qu'ailleurs, et cela suggère que les anciens électeurs communistes votent pour d'autres.

D'autres: qui ? On en arrive là au second phénomène important, dont je parlerai un peu plus tout à l'heure, qui est l'émergence en 1984 du Front national, et à la question de la contribution du vote communiste au vote Front national.

Avant d'aborder cette question, j'ajouterai que les enseignements du graphique sont confirmés par une analyse que nous avons faite au niveau des arrondissements de Paris et des communes suburbaines de Paris sur la même période: il y a également une relation entre la poussée abstentionniste et le recul du vote communiste.

Donc, en 1984, abstention plus marquée chez les anciens électeurs communistes. Et ce second phénomène qui est l'émergence du Front national.

Alors y a-t-il eu forte contribution de l'ancien électorat communiste au vote Front national ?

Les sondages que nous avons utilisés (IFOP, SOFRES) montrent que la distribution des électeurs de G. Marchais ne donne qu'une contribution très marginale (3% de l'électorat communiste dans un cas, 2% dans l'autre) au Front national (**tableau 4**).

Objection immédiate: il peut y avoir dans le sondage sous-déclaration, sous-évaluation de ce phénomène, et surtout ce phénomène est ici mesuré au niveau national; or il est possible qu'il se produise localement mais pas sur l'ensemble du territoire.

Nous avons essayé de vérifier l'hypothèse d'une variation qui serait localisée et qui expliquerait dans certaines régions une contribution plus particulière de l'ex-vote communiste au vote Front national.

Nous avons, pour ce faire, choisi précisément cette région qui nous paraissait sous-abstentionniste et où il y avait à la fois fort recul du Parti communiste, poussée relativement faible de l'abstention et très forte implantation du vote pour le Front national, c'est à dire les départements du sud-est de la France.

Et sur 13 départements de ce sud-est,(3) nous avons étudié l'évolution dans les 34 principales villes de 1981 à 1984. Le graphique 3 illustre la mise en relation du recul du PC et des scores du Front national. Comme on peut le voir il n'y a pas de relation.

A ce niveau, déjà relativement fin, le niveau de la commune (même s'il s'agit de villes relativement importantes), dans cette région où l'on pensait que pouvait se produire un apport spécifique du PC au Front national il n'y a pas de relation.

Cela rejoint d'autres constatations faites en 1984.
En 1984 le Front national se développe au détriment de tous les électorats sans exception, mais de façon privilégiée au détriment des électorats de droite.
Il prélève aussi sur l'électorat communiste, bien sûr, mais pas de façon privilégiée, et en tout cas pas de façon telle que cela puisse structurer la distribution de l'électorat du Front national.

Enfin, 1986.
En 1986, en ce qui concerne les phénomènes d'abstention nous n'assistons pas à une remobilisation particulière de l'électorat communiste. Il n'y a pas de mobilisation d'anciens abstentionnistes particulièrement visible au profit du PC. Il n'y a pas, d'une façon générale, de

---

(3) Alpes de Haute-Provence, Hautes Alpes, Alpes Maritimes; Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, Drôme, Gard, Hérault, Isère, Pyrénées- Orientales, Var, Vaucluse.

relation très évidente entre le phénomène d'abstention et l'évolution du vote communiste.

Cela dit, au niveau local, par exemple à Paris, Françoise Subileau et Marie-France Toinet ont observé que les bureaux très communistes étaient plus fortement abstentionnistes.(4) Donc, là-dessus, je resterai extrêmement prudent.

Reste le problème du Front national.
Ici les données sont légèrement modifiées quand on sait que les diverses observations effectuées sur le vote Front national en 1986 montrent ce qu'on peut appeler une prolétarisation du vote Front national, une popularisation, un déplacement de ce vote de quartiers qui étaient souvent des quartiers bourgeois vers des quartiers très populaires, et notamment une forte poussée en milieu très fortement communiste.

Est-ce que cela suffit pour dire que ce sont les électeurs communistes qui ont contribué à cette poussée du Front national en 1986 ?

Là encore, recours aux sondages (**tableau 4**).
Les sondages ne donnent pas plus qu'en 1984 de transferts privilégiés du vote communiste vers le Front national. Cela varie entre 1 et 3% selon l'institut de sondage (il s'agit encore une fois de sondages "sortie des urnes" avec toutes les réserves que j'ai dites).

Quant à l'analyse écologique au niveau départemental, si l'on calcule un coefficient de corrélation entre l'évolution du vote communiste et l'évolution du vote Front national entre 1981 (législatives) et 1986, il y a une corrélation qui est très faible, mais qui n'est pas inexistante et qui se traduit par un coefficient de .39.

J'ai essayé de prolonger l'analyse, pour 1986, dans les 34 villes du sud-est déjà observées pour 1984, sachant que cette région est l'une des rares où le Front national a continué à progresser en 1986 alors qu'il recule ailleurs, et que c'est aussi une région où le PC recule très fortement.
Or, pas plus qu'en 1984, il n'y a dans ces villes de relation marquée entre le recul du Parti communiste et la poussée du Front national (**graphique 4**).

---

(4) SUBILEAU (F.), TOINET (M.-F.), "A Paris. L'abstention a surtout touché l'électorat communiste", Le Monde, 28 mars 1986.

Ceci conduit à penser qu'il y a bien ici ou là, contribution du recul communiste, des anciens électeurs communistes, au vote pour le Front national mais que cela se produit lorsque sont réunies un certain nombre de conditions spécifiques tenant pour l'essentiel à l'environnement social, à la structure et à la conjoncture du cadre social dans lequel vivent les électeurs.

Sur ce point, je renvoie à l'étude réalisée dans le cadre du CEVIPOF par Stéphane Courtois, Henri Rey et Jacques Roy sur les quartiers de diverses villes en France qui relèvent de la Commission nationale pour le développement social des quartiers.(5)
Il s'agit de quartiers très populaires, quartiers "à problèmes", quartiers sensibles et dans lesquels on peut voir que, là où il y a un environnement en crise, et surtout là où le Parti communiste perd sa capacité d'encadrement local, alors il peut y avoir un transfert, non négligeable apparemment, d'électeurs communistes vers le Front national.
Alors que ce transfert s'opère plutôt vers l'abstention lorsque le Parti communiste conserve une certaine capacité d'encadrement notamment au niveau municipal.

Pour reprendre les termes des auteurs, "la substitution d'un vote protestataire à un autre, s'effectue là où l'encadrement de l'électorat par le Parti communiste est plus fragile".

Voilà les constatations que l'on peut faire sur les étapes du recul communiste et les itinéraires envisageables.

En conclusion, deux points :

D'abord une hypothèse sur les divers types de rupture avec le vote communiste que l'on peut imaginer raisonnablement.

On peut imaginer de façon vraisemblable qu'il y a deux types d'électeurs qui sont libérés, si l'on peut dire par le recul du vote communiste.

- D'une part des électeurs qui ont une identité de gauche relativement affirmée et dont on peut penser

---

(5) COURTOIS (S.), REY (H.), ROY (J.), Evolution du comportement électoral dans 33 quartiers de la Commission nationale pour le développement social des quartiers. 1981-1986. Paris, CEVIPOF, mars 1987, 81 p., multig.

qu'ils cessent de voter communiste sur des bases que l'on peut dans un sens très large qualifier de politiques, soit sur la base d'une attitude "unitaire", ce qui rendrait compte de l'afflux d'anciens électeurs communistes vers le vote Mitterrand en 1981, soit sur la base d'une contestation et d'une déception à l'égard de la pratique gouvernementale des années 1981-1984, ce qui rendrait compte d'une partie de l'afflux vers l'abstention en 1984.

- Deuxième type de rupture: des électeurs peu politisés, peu ou pas identifiés à la gauche, de recrutement assez ou très populaire et qui avaient une propension à voter communiste jusque là parce qu'ils vivaient dans un contexte dominé par le Parti communiste et plus précisément dans des municipalités communistes.
  Dans ce contexte, cette population pouvait voter pour le PC sur la base de préoccupations et d'une volonté d'expression protestataires, sur la base d'un certain clientélisme municipal, sur la base aussi de la capacité de mobilisation du Parti communiste dans ses fiefs. Dès l'instant où le Parti communiste s'affaiblit, où sa capacité d'encadrement décroît ou disparaît, lorsqu'il perd le pouvoir municipal en particulier, il y a là une population qui vit une situation difficile en période de crise - il s'agit, ne l'oublions pas, d'une population très exposée -, qui se trouve sans point de repère, sans cadre de référence sur le plan politique, et qui est au sens fort disponible.
  Elle est disponible pour n'importe quel itinéraire, que ce soit l'abstention, le refus du système, que ce soit un vote pour la droite modérée ou extrême.

  C'est probablement dans ce type de population, les études conduites dans la région grenobloise par Pascal Perrineau et aussi les études sur les quartiers tendent à le confirmer, c'est dans ce type de situation et de contexte qu'il peut y avoir alimentation du vote Front national par l'ancien électorat communiste.

La deuxième conclusion, et ce sera la dernière, c'est que cela nous conduit à réfléchir sur la notion même d'électorat communiste.

Est-ce que cela a un sens de parler d'électorat communiste, quand on assiste à ce qu'il faut bien considérer comme une perte d'homogénéité ?

Rappelons-nous qu'il y a vingt ans, quand Jean Ranger étudiait l'électorat communiste dans le livre sur Le

communisme en France,(6) il soulignait à quel point il s'agissait là d'un vote homogène, stable, reproductible, cohérent.
Aujourd'hui ce vote s'effrite dans toutes ses dimensions, dans sa stabilité, dans sa "reproductibilité" puisqu'on voit la dispersion relative mais réelle des électeurs communistes entre leurs diverses destinations.

Quand en outre on observe les clivages politiques qui apparaissent dans les enquêtes, parmi les sympathisants ou les électeurs communistes sur telle ou telle question, on est fondé à se poser la question de la légitimité qu'il y a à utiliser le terme d'électorat.

Sur ce point je rejoindrai tout à fait ce qu'écrit Roger Martelli quand il dit qu'il faut mettre en cause la notion d'électorat communiste en tant qu'elle est "associée à la représentation d'une sorte de réservoir constant, débordant largement le vote communiste réel, dans lequel se recruteraient au gré des consultations les contingents plus ou moins volumineux du vote communiste".(7)
C'est-à-dire que la représentation d'un électorat communiste par définition, propriété en quelque sorte du Parti communiste, et qui tantôt se mobiliserait, tantôt ne se mobiliserait pas, mais qui serait toujours d'identité communiste, cette représentation est vraisemblablement fausse.

Les conséquences n'en sont pas négligeables sur la stratégie et la tactique à suivre par le Parti communiste s'il essaie de mobiliser des électeurs.

Car actuellement à quoi assiste-t-on ?
On assiste très vraisemblablement au fait que les dirigeants du Parti communiste ne lisent pas les articles des membres de leur Comité central et qu'ils considèrent effectivement que les électeurs perdus sont des électeurs qui continuent à appartenir au PC et qu'il suffit d'essayer de les remobiliser.

On parle dans l'Humanité de "notre électorat habituel" qu'il faut remobiliser.

---

(6) RANGER (J.), "L'évolution du vote communiste en France depuis 1945", pp.211-253 in: BON (F.) et al., Le communisme en France. Paris, Armand Colin, 1969.

(7) MARTELLI (R.), "Où en est le vote communiste?", Société française (20), juillet-août-septembre 1986, pp.64-73.

Au fond, pour employer une métaphore militaire, on conçoit, dans le PC, ces électeurs perdus comme des réservistes alors qu'il s'agit probablement de déserteurs et de transfuges.

Graphique 1: Evolution du vote communiste en métropole (1924-1986)

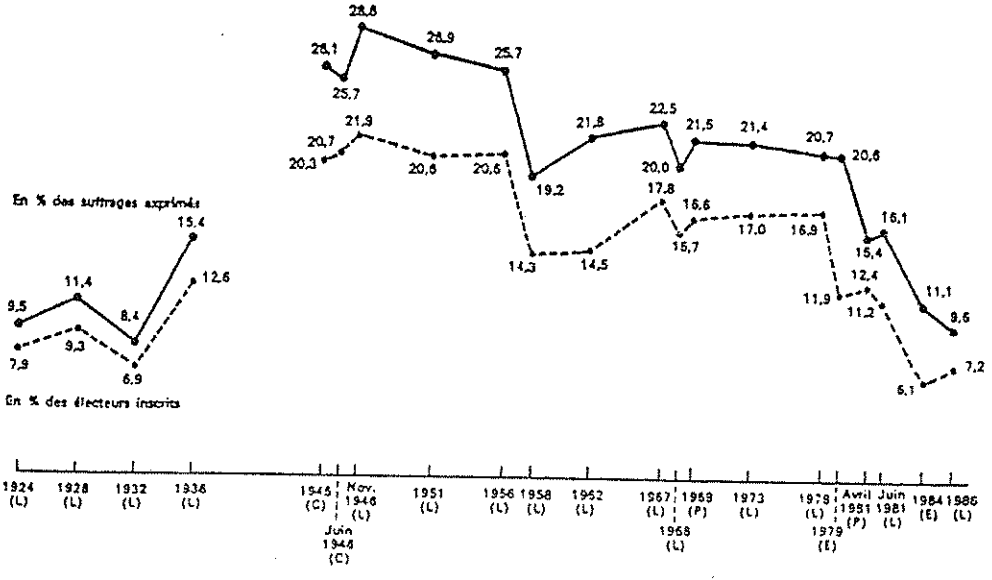

(L): Elections législatives; (C): Elections à l'Assemblée constituante; (P): Elections présidentielles, (E): Elections à l'Assemblée des communautés européennes.

Tableau 1: PCF – Mouvements électoraux 1978 – 1986 (en métropole)

	Inscrits	Exprimés	% inscr.	PCF	% inscr.	% exprim.
Législatives 1978	34.424.000	28.098.000	81,6	5.828.000	16,9	20,7
Européennes 1979	34.353.000	19.909.000	58,0	4.100.000	11,9	20,6
Ecart 1979–1978	– 71.000	–8.189.000	–23,7	–1.728.000	–5,0	–0,1
Présidentielle 1981	35.459.000	28.505.000	80,4	4.413.000	12,4	15,5
Ecart P 1981–1979	+1.106.000	+8.189.000	+22,4	+ 313.000	+0,5	– 5,1
Législatives 1981	35.536.000	24.823.000	69,9	4.003.000	11,3	16,1
Ecart L1981–P1981	+ 77.000	–3.682.000	–10,5	– 410.000	– 1,2	+ 0,6
Européennes 1984	35.898.000	19.813.000	55,2	2.211.000	6,2	11,2
Ecart 1984– L1981	+ 362.000	–5.010.000	–14,7	–1.792.000	– 5,1	– 5,0
Législatives 1986	36.615.000	27.491.000	75,1	2.663.000	7,3	9,7
Ecart 1986–1984	+ 717.000	+7.678.000	+19,9	+ 452.000	+ 1,1	– 1,5
Ecart 1986– L1981	+1.079.000	+2.668.000	+ 5,2	–1.340.000	– 4,0	– 6,4
Ecart 1986–1978	+2.190.000	– 607.000	– 6,5	–3.165.000	– 9,7	–11,0

Nombre de suffrages arrondis au millier.

Cartes 1 à 4: Le vote communiste de 1978 à 1986
(% des suffrages exprimés)

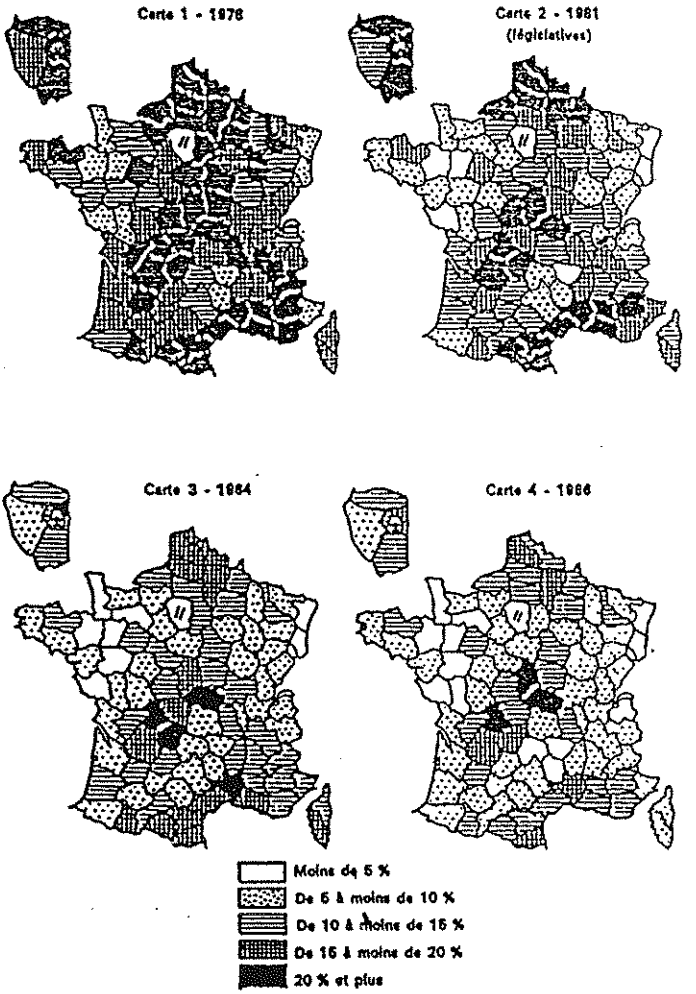

Cartes 5 et 6: Evolution du vote communiste
(Indices d'évolution des % exprimés)

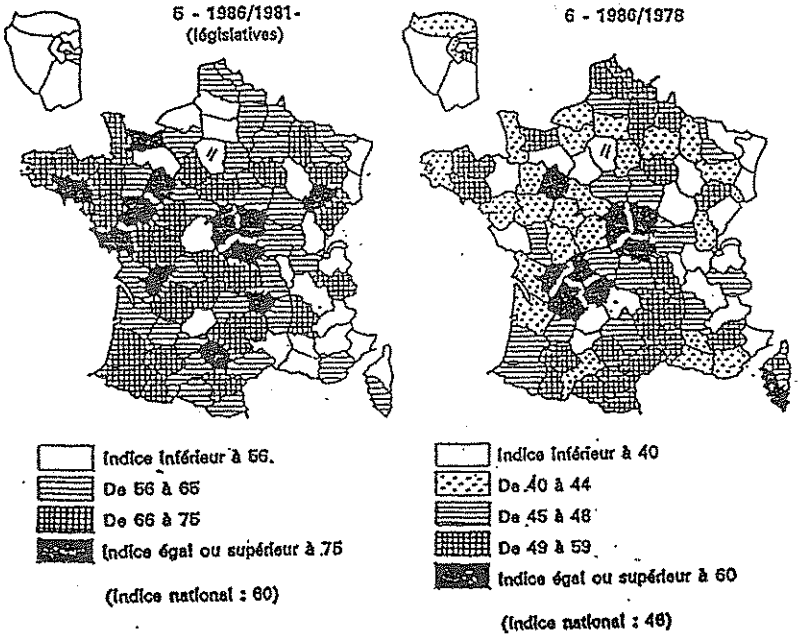

Tableau 2: Evolution du vote communiste de 1984 à 1986 dans 263 villes selon l'orientation municipale (Moyennes d'indices d'évolution des % aux exprimés)

Niveau des votes communistes en 1984 (% exprimés)	Municipalités communistes		Municipalités perdues par le PC en 1983		Autres Municipalités	
Moins de 10					78	(115)
De 10 à moins de 15	93	(4)	85	(11)	82	(54)
De 15 à moins de 20	105	(10)	87	(9)	82	(9)
De 20 à moins de 25	98	(11)	86	(1)	82	(2)
De 25 à moins de 30	93	(17)	81	(2)		
30 et plus	85	(18)				
Ensemble	94	(60)	86	(23)	79	(180)

Entre parenthèses: nombre de villes dans chaque catégorie.

Les 263 villes prises en considération sont celles pour lesquelles les résultats ont été publiés dans Le Monde au lendemain des élections et la totalité des communes de la Seine-saint-Denis dont les résultats nous ont été communiqués par Henri Rey, chercheur au CEVIPOF. Cet ensemble comprend la totalité des communes métropolitaines de plus de 30.000 habitants et des chefs lieux de départements. Les indices qui figurent pour chaque catégorie de communes ont été établis en calculant la moyenne des indices d'évolution des communes de la catégorie considérée, ce qui neutralise les inégalités de populations entre villes.

Tableau 3: Le vote communiste dans les classes d'âge de l'électorat français. 1978-1986 (en % des suffrages exprimés).

	1978 (1)	1981 Législatives (2)	1984 (3)	1986 (4)
18-24 ans	28	18	9	6
25-34 ans	26	17	12	12
35-49 ans	19	17	13	10
50-64 ans	20	18	11	9
65 ans et plus	15	10	9	10

Sources :
(1) SOFRES: sondage postélectoral, 28 mars / 5 avril 1978, 2000 personnes
(2) SOFRES: sondage postélectoral, 22-24 juin 1981, 1000 personnes
(3) Bull-BVA, sondage "sortie des bureaux de vote", 17 juin 1984, 7500 personnes
(4) Bull-BVA, sondage "sortie des urnes", 16 mars 1986, 4229 personnes

Graphique 2: Recul communiste et progrès de l'abstention 1979-1984 (par départements)

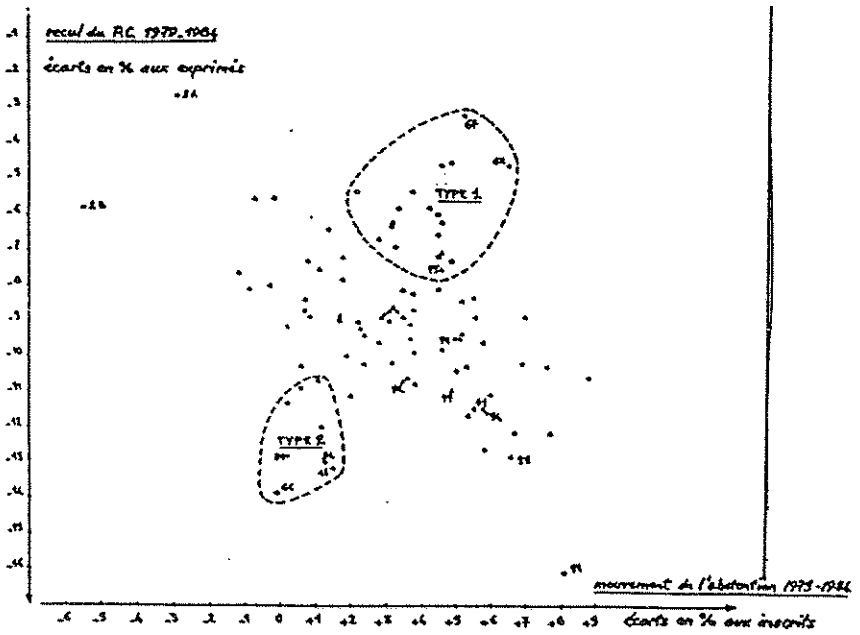

Graphique 3: 1984. Recul communiste et score du Front national

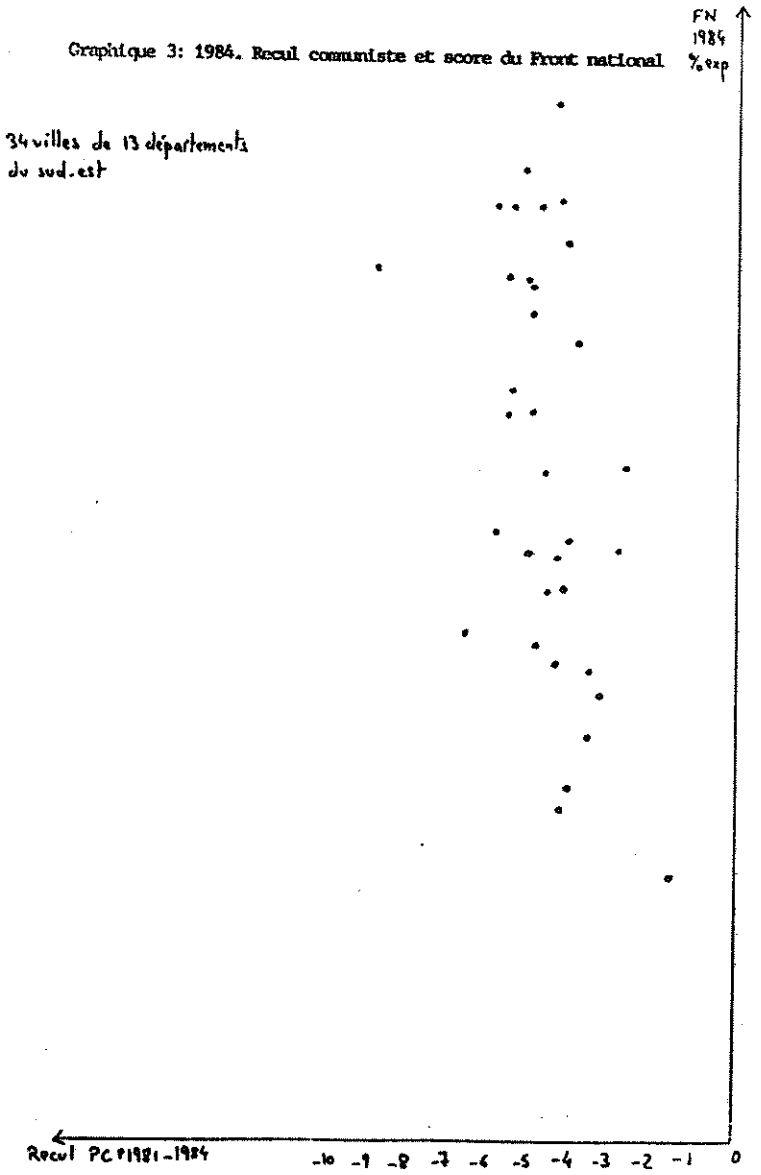

Graphique 4: Parti communiste et Front national : écarts 1984-1986

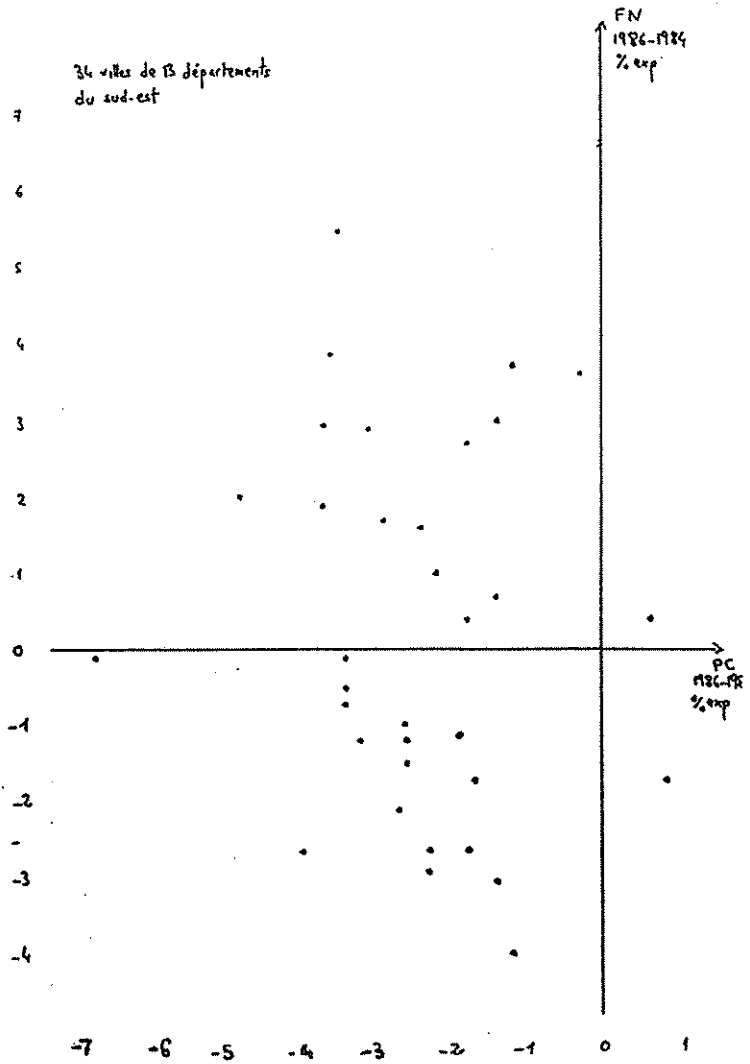

Tableau 4: Mouvement des électeurs communistes
(Hors abstention)

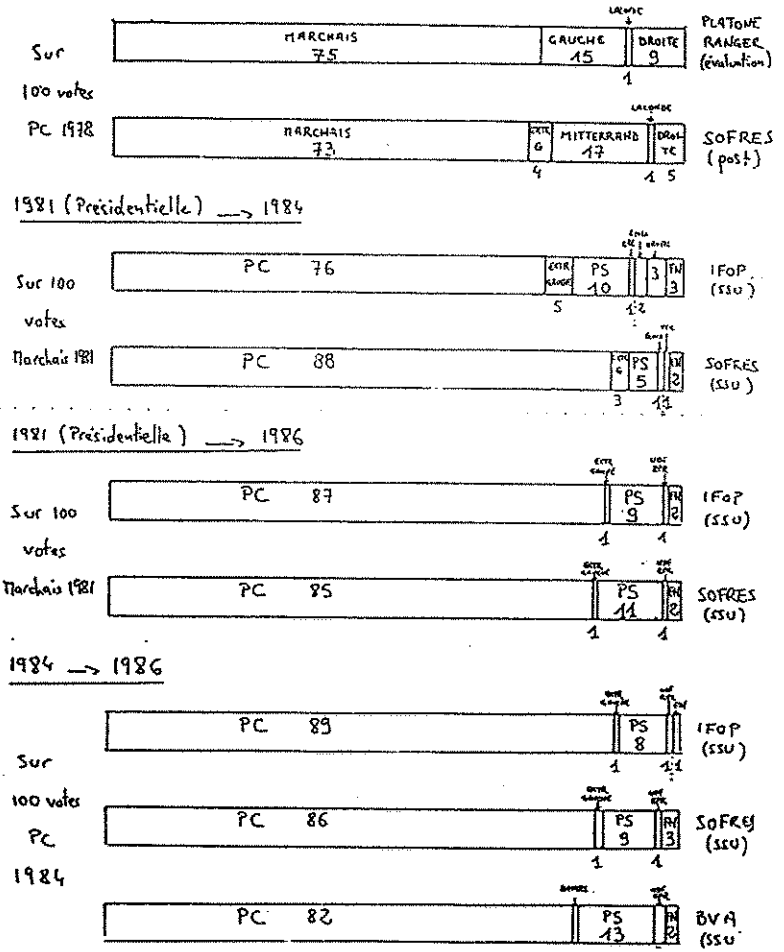

Carte 7: Recul communiste et progrès de l'abstention 1979-1984:
"Anomalies"

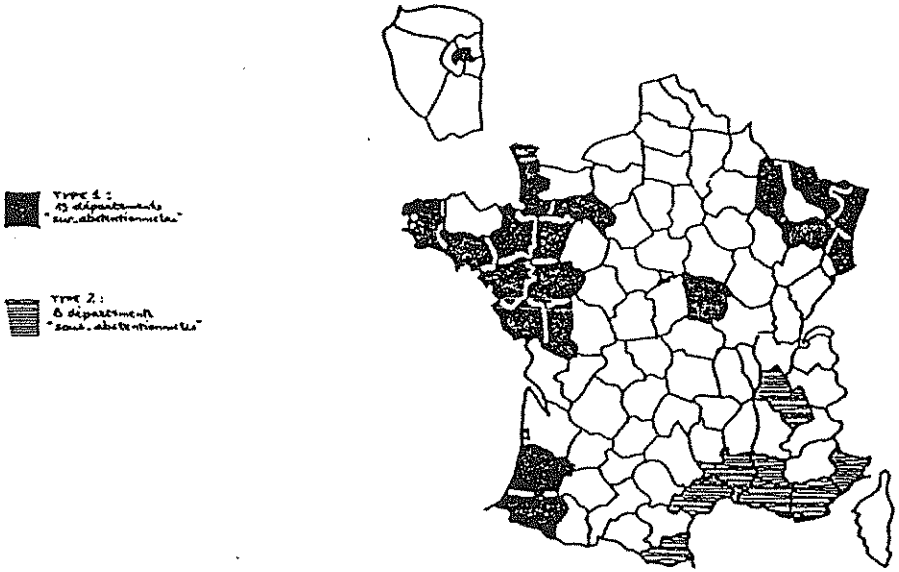

LA DROITE ECLATEE

Colette YSMAL

En anticipant sur la décision tout à fait attendue de Raymond Barre je crois, on peut l'assurer, que la droite aura, en 1988, trois candidats. Je ne veux certes pas me livrer au jeu des pronostics, je ne veux pas non plus rester complètement éthérée. Aussi les trois problèmes autour desquels je me suis interrogée, s'articulent autour des chances des trois candidats de droite d'arriver en tête au premier tour et des chances de l'un d'entre eux - et lequel - d'éventuellement l'emporter au second. Pour ce faire je traiterai successivement trois points:

1. Quelles sont actuellement les chances apparentes des uns et des autres, c'est-à-dire où en sommes-nous en termes d'intentions de vote?

2. Quels sont actuellement les atouts des uns et des autres, autrement dit quelles sont les images des candidats?

3. Enfin je m'interrogerai sur le titre même de cet exposé. Peut-on parler, en 1988, d'une droite éclatée ?

La comparaison s'impose ici avec la situation de 1981. Situation différente parce qu'il y a l'émergence du Front national mais situation différente aussi parce que le RPR et l'UDF me semblent beaucoup plus unis en 1988 qu'ils ne l'étaient en 1981. Or l'on sait combien la désunion de la droite a été la cause de son échec lors de la précédente élection présidentielle.

Donc, premier point, où en sommes-nous en termes d'intentions de vote?

A considérer la courbe des intentions de vote selon l'Institut BVA qui a l'avantage de remonter à octobre 1986 (graphique 2), ou celle de l'IFOP où la question n'est systématiquement posée que depuis avril 1987 (graphique 1), on peut remarquer deux phénomènes:

- Le premier est la stagnation de Jean-Marie Le Pen (entre 5 et 9% des intentions de vote exprimées selon l'IFOP, entre 7 et 12% selon BVA). Ainsi le candidat Le Pen est relativement marginal dans le combat à droite.

- Le match Barre/Chirac semble encore très ouvert. La courbe BVA montre l'évolution des intentions de vote en faveur de l'un ou l'autre candidat.

  Au départ, dans la période 86-87, le premier ministre est normalement, puisqu'il a assuré la responsabilité du pouvoir, en tête devant le député du Rhône; conséquence du mouvement social de la fin de l'année 86 cumulé avec l'apparition de Raymond Barre à "l'Heure de vérité", les choses changent en janvier 1987; ensuite à partir d'avril 1987, les deux candidats sont relativement proches l'un de l'autre avec un avantage plus ou moins marqué en faveur de Raymond Barre.
  L'IFOP accorde plus constamment une avance à Raymond Barre; toutefois on note une certaine tendance au rapprochement. On peut faire l'hypothèse que la différence vient essentiellement de la différence des populations traitées: l'IFOP traite en effet son échantillon global alors que BVA ne donne les résultats que sur ceux qui sont décidés à aller voter.

En termes d'intentions de vote en tout cas, on a l'impression que rien n'est encore réellement décidé. Aucun candidat ne dépasse vraiment l'autre. L'issue de la compétition interne à la droite non extrême dépendra soit de la conjoncture soit, bien entendu, de la campagne électorale.

Deuxième point, quels sont les atouts des uns et des autres ?

L'image de Jean-Marie Le Pen explique sans doute la stagnation du candidat et son impossibilité à décoller et à accroître même pendant la campagne électorale le nombre de ses suffrages.

Si l'on résume, en effet, l'ensemble des sondages qui proposent aux Français des "qualificatifs" applicables aux hommes politiques, on constate l'image négative du président du Front national. Celui-ci est vu généralement comme un homme énergique, solide, courageux; mais, en revanche, il est jugé très peu tolérant, peu humain, peu fraternel, enfin pas rassurant.

Sa capacité politique à régler les différents problèmes de la société française est non moins limitée:

immigration, sécurité... En bref, Jean-Marie Le Pen ne semble pas posséder, pour les Français, la "dimension présidentielle".
Lorsqu'on demande à ces derniers "quelle est parmi ces personnalités celle qui vous paraît la plus apte à diriger la France après les élections présidentielles de 1988" (tableau 2) ou "quelle est selon vous la personnalité la plus apte à exercer la fonction de président de la République" (tableau 3), on voit qu'à la fin de l'année 87 (SOFRES/Baromètre Nouvel Observateur) ou en janvier 88 (IFOP), le président du Front national n'obtient que des scores à peu près nuls (entre 2 et 4% des personnes interrogées).

La candidature Le Pen, en termes de premier tour, semble être de simple témoignage. Les chances du candidat du Front national d'être présent au second tour (ce que lui-même espère) apparaissent nulles.
Son électorat, on le verra tout à l'heure peut cependant peser très fort sur l'issue du second tour.

Venons-en maintenant au vrai match, celui qui oppose Raymond Barre et Jacques Chirac.

Comme le montre le tableau 1, les qualités des deux hommes - pour autant qu'on retient les items sur lesquels les différences sont significatives - sont assez diversifiées.

L'image du Premier ministre - comme il l'a voulu lui même dans sa déclaration de candidature - est toute entière centrée autour de la fermeté, du courage et de l'autorité.
Toutefois, le paradoxe veut que ces qualités reconnues ne lui assurent pas la capacité d'inspirer confiance.

Là il est assez nettement distancé par Raymond Barre (27% contre 15%), tout comme si la détermination de Jacques Chirac diffusait une sorte d'inquiétude liée peut-être à ses déclarations antérieures, à sa tendance à confondre son désir et la réalité ou à forcer le destin.

Politiquement le Premier ministre capitalise sa fonction et son action: il est le plus apte à **"représenter la France à l'étranger"** - ce qu'il fait - et à **"assurer l'ordre et la sécurité"** - ce à quoi il s'emploie - à la différence du député du Rhône non engagé dans la politique gouvernementale.
Toutefois l'action économique conduite depuis 1986, n'a sans doute pas connu assez de réussites pour briser l'image de Raymond Barre comme meilleur économiste.

Jacques Chirac est même, dans ce domaine, assez écrasé, puisque 37% des personnes interrogées jugent que Raymond Barre est **"capable de diriger les affaires économiques du pays"** alors que seuls 18% se prononcent pour l'actuel Premier ministre.

Ces diverses qualités liées au moins partiellement à des situations différentes dans le champ politique ou gouvernemental impliquent-elles des images présidentielles diversifiées ?
Ou les Français ont-ils le sentiment que l'un ou l'autre ont des capacités égales d'assurer le pouvoir suprême dans nos institutions ?

Dans son mémoire de DEA, consacré à L'image de Jacques Chirac dans l'opinion publique, Philippe Habert a pu noter que l'activisme politique et partisan du maire de Paris, son action de Premier ministre n'avaient pas pu effacer le fait que l'opinion publique lui déniait "la dimension présidentielle".

Les sondages les plus récents ne permettent pas de récuser cette thèse (tableaux 2 et 3), même si le baromètre SOFRES/Nouvel Observateur (tableau 3) montre un certain rapprochement des deux hommes. Rapprochement qui, au demeurant, ne remet pas en cause la hiérarchie des sujets sur lesquels l'un ou l'autre sont les plus capables:

- égalité au plus bas en ce qui concerne la faculté de **"préserver l'unité des Français"**, de **"régler les conflits sociaux difficiles"**;

- avantage à Raymond Barre en économie mais aussi pour **"faire face à une grave crise internationale"** ou plus modérément pour **"accroître le rôle de la France dans le monde"**;

- toujours avantage à Jacques Chirac dans le domaine de la sécurité (tableau 4).

A priori, et compte-tenu de ces données, aucun des candidats n'a pris l'avantage sur l'autre. Chacun a ses atouts, mais, en l'absence de renseignements sur ce que les Français attendent de leurs candidats, il est bien difficile de spéculer sur la congruence des images reconnues ou non aux candidats et de ce que veulent ou espèrent les électeurs.

- Jacques Chirac énergique mais pas rassurant ?
- Raymond Barre pas énergique mais rassurant et économiste ?

- Jacques Chirac sécuritaire mais pas rassurant ?

C'est sans doute en connaissant mieux - et sans doute pas seulement par les sondages - les attentes et les perplexités des électeurs qu'on pourrait dénouer ces apparentes contradictions et mieux percevoir les chances des deux rivaux.

Je voudrais maintenant en venir au troisième point: **une droite éclatée, une droite divisée ?**

Le nombre des candidats et la présence du Front national induisent cette impression d'éclatement. Toutefois la situation globale qui prévaut au sein de la droite traditionnelle incline à modérer ce sentiment premier.

La place occupée par le Front national trouble en effet quelque peu le jeu.
Son électorat apparaît en effet très spécifique, est principalement motivé par les questions d'immigration et de sécurité (cf. les motivations de vote en 1984 ou 1986).

Son hostilité à la gestion gouvernementale sur ces questions mais aussi sur les problèmes économiques et sociaux (le chômage notamment) ne se dément pas.
Selon le baromètre Louis-Harris/L'Express de décembre 1987, 51% des sympathisants du Front national et 49% des "électeurs" de jean-Marie Le Pen jugent que **"le bilan de l'action de Jacques Chirac comme Premier ministre est plutôt négatif".**

Dans ces conditions on ne peut exclure l'hypothèse qu'une partie des électeurs du Front national refusent de se reporter sur le candidat conservateur restant en lice au second tour.
Il y a là un élément de fragilité ou de division: de la dimension de ce déchet peut, en effet, dépendre l'issue de l'élection présidentielle.

Les candidatures de MM. Barre et Chirac reproduisent assez fidèlement le débat Chirac/Giscard de 1981.

Toutefois, les conditions de cet affrontement sont très différentes. D'une part les électorats UDF et RPR semblent nettement moins divisés qu'ils ne l'étaient en 1981.
Roland CAYROL et Jérôme JAFFRE dans un article publié dans Le Monde à la veille du second tour du scrutin de 1981, s'interrogeaient sur un possible éclatement de l'électorat conservateur. Ils remarquaient de profondes divergences d'opinions entre giscardiens et chiraquiens

d'alors non seulement sur les attitudes idéologiques et les valeurs mais aussi sur des questions politiques et stratégiques.

Rien de tel aujourd'hui. On ne dispose malheureusement pas de questions comparables à celles utilisées en 1981.
On peut cependant relever que les deux électorats portent des jugements comparables sur la politique gouvernementale: selon le baromètre Louis Harris/L'Express de décembre 1987, 88% des électeurs de Jacques Chirac et 74% de ceux de Raymond Barre jugent "plutôt positif" le bilan de Jacques Chirac depuis mars 1986.
Enfin (tableau 5), on note une grande convergence en ce qui concerne les attitudes idéologiques.

Cette homogénéité des deux électorats est sans aucun doute liée à la politique systématique d'union programmatique et électorale menée depuis 1981.

Dans les années 1976-1981 la progressive cristallisation de deux électorats différenciés avait été la conséquence de la stratégie choisie par Jacques Chirac:

- présence dans la majorité mais critiques sévères à l'égard du président de la République et du Premier ministre;

- affrontement électoral dès les élections européennes de 1979. On comme nous l'avons montré (Les élections de l'alternance), ces élections avaient précisément permis l'émergence d'un électorat "chiraquien" spécifique, assez déterminé pour reproduire son geste en 1981.

Depuis 1981 aucun événement électoral fondateur d'une division électorale entre UDF et RPR ne s'est produit puisque les deux formations ont constamment aux élections locales et nationales pratiqué une large union de candidatures.

Ce point qui différencie profondément 1988 de 1981 devrait, en dépit de la double candidature lors de l'élection présidentielle, éviter que les reports soient, au second tour, aussi mauvais qu'ils l'ont été il y a sept ans.

Cela ne signifie pas cependant que les deux électorats n'aient pas chacun leur "champion" ou leur candidat préféré.

Dans la perspective du premier tour et des chances respectives de Raymond Barre ou de Jacques Chirac

d'être le premier des candidats conservateurs, la question devient celle de leur capacité respective à dépasser les limites de leur propre camp.

A regarder les tableaux 6 et 7, on peut faire deux constatations.

- D'une part Raymond Barre est bien, pour les sympathisants de l'UDF la personnalité "la plus apte à exercer la fonction de président de la République", la plus apte à régler les principaux problèmes et Jacques Chirac possède ces mêmes qualités aux yeux des sympathisants RPR.

- D'autre part, le député du Rhône semble avoir plus de capacité à mordre sur les "électeurs" RPR que n'en a le Premier ministre à pénétrer "l'électorat" UDF. Ainsi, alors que 6% seulement des sympathisants de l'UDF jugent que Jacques Chirac est le plus apte à être président, 32% de ceux du RPR accordent leur préférence à Raymond Barre. De même, sauf en ce qui concerne l'ordre et la sécurité, les sympathisants du RPR sont toujours plus nombreux à reconnaître les capacités de l'ancien Premier ministre que ne le sont ceux de l'UDF à l'égard de Jacques Chirac.

Il y a dans cette relative plasticité de l'électorat RPR une rançon négative pour Jacques Chirac de sa politique unitaire.

En effet, avant 1981 la structuration de cet électorat s'était faite sur une très forte identification au parti et, à travers lui, à l'homme Jacques Chirac. Or en 1988 on a l'impression que l'électorat RPR, parce qu'il a été habitué à jouer la carte de l'unité, hésite davantage entre les deux candidats et est beaucoup plus capable de passer de l'un à l'autre. Ce qui pourrait donner, dans la perspective du premier tour, un certain avantage à Raymond Barre.

En conclusion, il me semble qu'on peut retenir trois points:

1. Jean-Marie Le Pen a peu de chances d'être placé en tête des candidats conservateurs. Toutefois, son électorat, surtout s'il tourne autour de 10% des suffrages exprimés, peut se révéler décisif dans l'issue du scrutin.

2. Les images des deux candidats de la droite traditionnelle, leurs qualités personnelles ou politiques,

leur dimension présidentielle ne donnent encore aucun avantage décisif à l'un ou à l'autre.
C'est rappeler le rôle de la campagne électorale au cours de laquelle tout peut encore se modifier.

3. On ne saurait parler réellement au moins en ce qui concerne le RPR et l'UDF d'une droite éclatée ou divisée.
Deux candidats certes, mais pour des électeurs qui semblent unis sur les valeurs, la politique menée depuis 1986 et qui ont vraisemblablement un grand désir d'union.

C'est pourquoi il faut accueillir avec une grande prudence les simulations actuelles de second tour qui font d'une droite très majoritaire au premier tour une droite très minoritaire au second.
La réalité électorale devrait bien traduire cette union masquée aujourd'hui par le fait que chaque camp a son champion et espère le voir gagner.

Graphique 1: L'élection présidentielle de 1988: intentions de vote
(Hypothèse Mitterrand candidat) IFOP/Libération

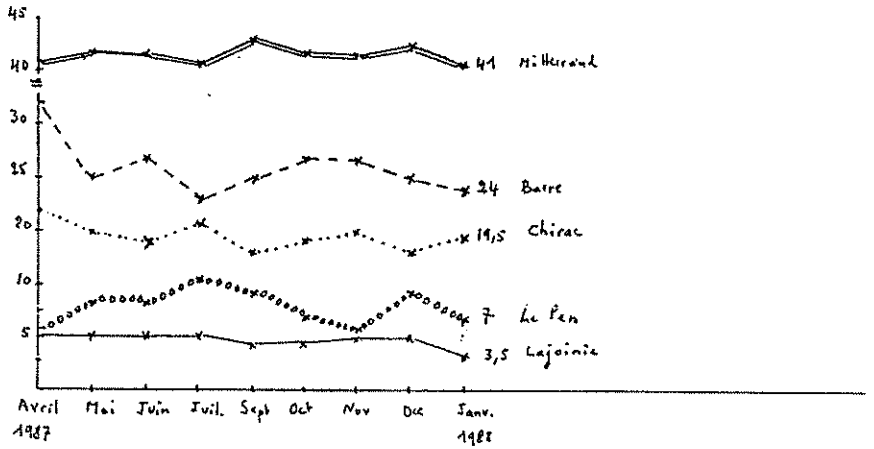

Graphique 2: L'élection présidentielle de 1988: intentions de vote
(Hypothèse Mitterrand candidat) BVA/Paris-Match

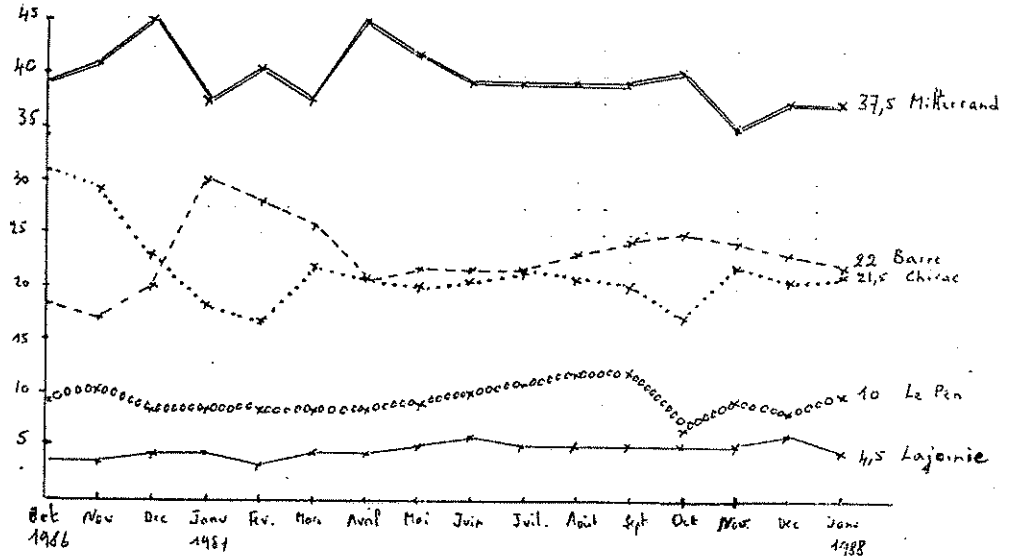

Tableau 1: **Les images des candidats**

Question: Quels sont parmi les qualificatifs suivants ceux qui, d'après vous, s'appliquent le mieux à.....

	Barre	Chirac
Déterminé	22	37
Sympathique	22	21
Intelligent	48	41
Courageux	16	23
A de l'autorité	19	36
Intéressant à regarder à la Télé.	15	14
Inspire confiance	27	15
A l'étoffe d'un président de la République	25	23
Proche des préoccupations des gens	11	11
Rassemble les Français	11	11
Capable de bien représenter les Français à l'étranger	18	27
Capable de diriger les affaires économiques du pays	37	18
Capable d'assurer l'ordre et la sécurité dans le pays	13	29
Aucun	15	13
Sans réponse	5	4

Source: Baromètre Louis-Harris/Express, décembre 1987.

Tableau 2: **L'élection présidentielle de 1988: la dimension présidentielle**

Quelle est, parmi ces personnalités, celle qui vous paraît la plus apte à diriger la France après les élections présidentielles de 1988 ? (IFOP/Libération)

	Raymond Barre	Jacques Chirac	Jean-Marie Le Pen
Octobre 1986	13	26	4
Janvier 1987	20	12	3
Mai 1987	16	13	4
Septembre 1987	21	14	3
Janvier 1988	20	14	3

Tableau 3: **La dimension présidentielle**

Quelle est, selon vous, la personnalité la plus apte à exercer la fonction de président de la République ? (SOFRES/Le Nouvel Observateur)

	Raymond Barre	Jacques Chirac	Jean-Marie Le Pen
Septembre 1987	23	16	2
Octobre 1987	27	14	2
Novembre 1987	25	16	2
Décembre 1987	20	18	2

Tableau 4: **La dimension présidentielle**

Question: Quelle est, selon vous, la personnalité la plus capable... (SOFRES/Le Nouvel Observateur)

	Sept.87	Oct.87	Nov.87	Dec.87
- de faire face à une grave crise internationale				
Barre	24	25	25	26
Chirac	16	15	17	16
- d'accroître le rôle de la France dans le monde				
Barre	19	20	20	21
Chirac	19	17	20	17
- de favoriser la diminution du chômage et la prospérité économique				
Barre	19	21	22	21
Chirac	11	10	11	13
- d'assurer l'ordre et la sécurité				
Barre	13	14	14	13
Chirac	28	28	28	27
- de régler les conflits sociaux difficiles				
Barre	16	18	18	16
Chirac	12	12	14	15
- de préserver l'unité des Français				
Barre	18	19	19	17
Chirac	12	11	13	16

Tableau 5: **UDF et RPR: les attitudes idéologiques**

Question: En pensant à l'économie, dites-moi si chacun des mots suivants évoque pour vous quelque chose de positif ou quelque chose de négatif ? (SOFRES/Le Point)

	U.D.F	R.P.R
Planification		
- positif	46	42
- négatif	23	26
Nationalisations		
- positif	28	26
- négatif	56	58
Libéralisme		
- positif	68	75
- négatif	12	12
Profit		
- positif	54	55
- négatif	25	31
Privatisations		
- positif	64	59
- négatif	19	22
Syndicats		
- positif	38	33
- négatif	50	54
Capitalisme		
- positif	41	44
- négatif	41	38
Participation		
- positif	76	76
- négatif	7	10

Tableau 6: UDF et RPR: leurs candidats

Question: Quelle est, selon vous, la personnalité la plus apte à exercer la fonction de président de la République ?
(SOFRES octobre 1987, baromètre Nouvel Observateur)

	U.D.F	R.P.R
Barre	77	32
Chirac	6	54

Tableau 7: UDF et RPR: leurs candidats

Question: Quelle est, selon vous, la personnalité la plus capable de.... (SOFRES octobre 1987, baromètre Nouvel Observateur)

	Barre	Chirac
- faire face à une grave crise internationale		
UDF	58	19
RPR	32	46
- accroître le rôle de la France dans le monde		
UDF	48	17
RPR	31	51
- favoriser la diminution du chômage et la prospérité économique		
UDF	54	6
RPR	26	33
- assurer l'ordre et la sécurité		
UDF	36	38
RPR	18	62
- régler les conflits sociaux difficiles		
UDF	52	12
RPR	29	39
- préserver l'unité des Français		
UDF	55	9
RPR	27	41

LES ENJEUX D'UNE ELECTION

Roland CAYROL, Pascal PERRINEAU(*)

Au cours du dernier quart de siècle, la société française a profondément changé.

Au début de la décennie 60, la France est encore un pays traditionnel, au niveau de vie médiocre et peu enclin à épouser la modernisation.
Par exemple, en 1962, les couches sociales composées de personnes travaillant à leur compte (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise) rassemblent plus de 5 millions d'actifs alors que les "cols blancs" (cadres supérieurs, professions libérales et intermédiaires) ne sont que 3 millions.
La ferme et la boutique sont encore très présentes dans le paysage français.

Vingt-cinq ans plus tard le paysage est totalement bouleversé. Le tertiaire a triomphé.
L'aristocratie des "cols blancs" (cadres supérieurs et moyens) rassemble plus de 6 millions d'actifs, les employés également.
Face à cet énorme môle, le monde de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat est exsangue: environ 3 millions d'actifs.
Quant aux "cols bleus", c'est l'érosion. Après avoir connu une lente progression jusqu'en 1977, le groupe ouvrier a commencé à décliner alors que l'ensemble de la population active connaît une forte croissance (19,2 millions en 1962, 22,2 millions en 1975, 24,1 millions en 1985).

Cette redistribution massive des diverses couches sociales a entraîné un affaiblissement de la séculaire

---

(*) Respectivement Directeur de recherche au CEVIPOF et Professeur à l'Université François Rabelais (Tours), chercheur associé au CEVIPOF. Ce texte reprend pour partie "La défaite du politique" des mêmes auteurs, in Le guide du pouvoir, Ed. J-F Doumic, 1988, pp.1-60.

opposition entre prolétariat ouvrier et bourgeoisie indépendante.
Le face à face de ces deux blocs sociaux a été profondément perturbé par l'extraordinaire poussée d'une force centrale, nouvelle dans la société française: les classes moyennes salariées.
La "moyennisation" du paysage social français n'est qu'un des éléments d'un processus plus global d'unification de la société. Unification qui a touché les niveaux et les modes de vie.

En trente cinq ans (1950-1985), le salaire net moyen et le salaire minimum ont été multipliés par trente alors que les prix ne faisaient que décupler.
Cet enrichissement global s'est accompagné d'une réduction de l'éventail des revenus selon les divers groupes sociaux. De 1962 à 1983, les revenus disponibles de toutes les catégories professionnelles tendent à se rapprocher de la moyenne nationale.
De 1 à 5 en 1962, l'écart entre la catégorie sociale la plus aisée et la plus pauvre est, en 1983, de 1 à 3 environ.

La "tertiarisation" de l'économie et les mécanismes redistributeurs de l'Etat-providence ont donc constitué de puissantes forces d'unification de la société au cours des trente dernières années.

La croissance du niveau de vie et la réduction des disparités sociales ont elles-mêmes contribué à une uniformisation des modes de vie.
La société de consommation, dans ce qu'elle a d'essentiel n'est plus le privilège de quelques castes ou groupes sociaux.

Jusqu'au début des années 80, la politique n'a pas épousé le rythme du changement social.

En 1981, la classe politique française parlait encore aux citoyens de projets de société, d'identités collectives, d'antagonismes sociaux, de ruptures et d'idéologies globalisantes.

Comme la politique n'a pu changer la société - on l'a bien vu en 1982-83 - c'est la société qui a entrepris de faire évoluer la politique.

Le recentrage des projets politiques (lorsqu'ils existent encore), l'homogénéisation croissante des élites politiques, l'érosion des spécificités électorales et la relative unification des attentes des citoyens sont autant d'échos politiques du puissant

mouvement de modernisation qui a travaillé la société française depuis trente ans.

Contrairement à ce que l'on croit, les effets conjoncturels de la crise économique et de la cohabitation n'ont pas créé mais n'ont fait que renforcer un mouvement de "recentrage" qui était à l'oeuvre, depuis des décennies, dans la structure sociale.

Le recentrage des projets

Aujourd'hui les partis ne parlent plus que de "propositions", d'"axes" ou d'"orientations" et évitent, comme la peste, le programme précis ou le projet de société. Les plus fidèles soutiens des projets et programmes des années 70 brûlent ce qu'ils ont adoré.

A droite, Jacques Chirac et le RPR sont bien loin du projet de "travaillisme à la française" qu'ils proposaient aux Français lors du discours d'Egletons (octobre 1976).
En 1988, le RPR a rallié le projet néo-libéral - concept adopté avant lui par l'UDF. Néo-libéralisme mâtiné d'un dialogue social dont la droite a redécouvert les vertus à la suite de divers mouvements sociaux de fin 1986-début 1987.

Ces recentrages successifs des programmes des trois grands partis ont répandu un épais brouillard idéologique sur la scène politique.

Le paradoxe de l'élection de 1988 est que jamais une élection présidentielle n'a été aussi ouverte au niveau des hommes (trois hommes ont des chances de devenir président de la République) et aussi fermée au niveau de la diversité des idées, des enjeux et des programmes.

Dans une société qui se recentre, des élites qui se ressemblent s'affrontent sur des programmes qui convergent ! Elles sont, de surcroît, contraintes de le faire selon des règles qui s'imposent puissamment à toutes:

- celles de la politique-spectacle,

- celles de la communication politique de l'ère moderne.(1)

Le discours électoral, présenté par les hommes politiques à la télévision s'intègre à l'univers du spectacle, se fait discours spectaculaire. Cela modifie à l'évidence les formes de la vie publique.

Mais cette évolution affecte en même temps profondément les contenus politiques.
Discours spectaculaires suivant les règles du même spectacle, les discours politiques de droite comme de gauche ont eu tendance à se faire plus homogènes les uns aux autres parce qu'homogènes avec le média "télévision".

Les sociétés occidentales sont pratiquement toutes aujourd'hui des sociétés dans lesquelles deux camps de dimension presque identique s'opposent dans les compétitions électorales, disons, pour simplifier, un camp conservateur et un camp réformiste.

Mais, plus on s'approche de cette situation 50-50, plus on s'approche de l'alternance, plus le contenu politique des deux termes de l'opposition tend à devenir proche et plus le spectacle tend à remplacer le contenu référentiel.

La véritable efficacité politique de la télévision (renforcée sans aucun doute par l'existence des sondages), c'est bien de renforcer sans cesse cette uniformisation du discours politique, par ailleurs modelé par la nouvelle donne de la société moderne.

L'objectif essentiel d'une campagne présidentielle à la télévision devient donc celui de se faire valoir soi-même par différence à l'égard du ou des autres candidats.
Il faut pouvoir ne pas donner une image totalement antagoniste sur les sujets les plus controversés - car alors l'électeur modéré pourrait s'épouvanter et fuir -, mais se démarquer, sur chaque sujet, pour bien dégager qu'il y a effectivement deux termes dans une opposition.
Et il faut faire ressortir ses qualités personnelles à l'occasion de ce démarquage, y compris en sachant reprendre (en les améliorant, bien sûr) les propositions de ceux d'en face...

---

(1) cf/ CAYROL (R.), La nouvelle communication politique, Paris, Larousse, 1986.

Trois Français sur quatre

A l'homogénéisation des acteurs politiques a correspondu l'affaiblissement des polarisations des électeurs.

Les trois forces centrales de la vie politique française (PS, UDF, RPR) rassemblent aujourd'hui trois électeurs sur quatre.
Il y a vingt ans ces forces (ou celles qui les ont précédées) n'en rassemblaient que deux sur trois.

Ce mouvement de recentrage des électeurs s'est accompagné d'une réduction des oppositions politiques au sein de chaque électorat.

Cette réduction est particulièrement sensible chez les cols blancs.
Les classes moyennes salariées en pleine expansion sont les couches sociales chez lesquelles la réduction des antagonismes politiques a été la plus drastique.PS et RPR-UDF y sont dans un rapport de force plutôt équilibré.
Ce n'est que dans des couches sociales traditionnelles en voie d'érosion (agriculteurs, patrons de l'industrie et du commerce) que la polarisation politique reste importante ou même s'accroît.

Ce recentrage politique du presque tous les groupes sociaux s'est accompagné d'un recentrage idéologique. Moins clivés socialement, les grands électorats le sont moins aussi idéologiquement.

Le "consensus" s'est approfondi malgré les grands affrontements droite/gauche de 1981 et 1986.

Dans la France de 1987 on se divise plus entre gouvernants qu'entre gouvernés. L'électorat de la droite et celui de la gauche constituent de moins en moins des "marchés captifs".

Les choix idéologiques des Français sont beaucoup plus nuancés que leurs intentions de vote.
45% des Français considèrent que "les notions de droite et de gauche sont aujourd'hui dépassées" (+12 points depuis 1981) contre 42% qui pensent qu'elles gardent tout leur sens.

La société politique est en pleine crise d'identité: 32% des électeurs de gauche, 40% des électeurs de droite récusent les notions de gauche et de droite pour

juger les prises de position des partis et des hommes politiques.(2)

Dans un tel contexte, le choix électoral relève de moins en moins de l'acte de foi et de plus en plus de la décision ponctuelle.

Le passage d'un électorat à l'autre, d'un candidat à l'autre, est d'autant plus facile que les électorats PS, UDF et RPR partagent nombre de credos en commun.

Cet élargissement du consensus des électorats des trois grands se fait autour d'une conception mixte de l'économie et de la société.
La victoire de mars 1986 n'a pas été une victoire du libéralisme pur et dur.(3)
Si les Français sont tentés par le libéralisme, celui-ci rencontre très rapidement ses limites dans la confiance que les citoyens gardent dans l'Etat-providence.

Certes au hit-parade des valeurs positives dans le domaine économique, toutes les valeurs évoquant l'interventionnisme sont en baisse (socialisme: -10; nationalisation: -8; planification: -12) alors que celles qui impliquent l'initiative privée sont en hausse légère (profit: +4; libéralisme: +2; capitalisme: +2).(4)

Mais cette évolution libérale timide n'aboutit pas à un libéralisme sans partage: 66% des Français considèrent positivement la participation, 46% font de même pour le socialisme qui reste à 18 points devant le capitalisme. Les Français ne sont pas devenus libéraux, ils sont devenus plus sceptiques vis-à-vis d'un socialisme pur et dur.

Le renouveau de la pensée libérale qui a ébranlé les bases même de l'Etat-providence est loin d'avoir touché la masse des Français.
L'Etat-providence comme instance de redistribution et de protection contre les risques sociaux (maladie,

---

(2) Source: SOFRES, février 1986.

(3) Cf. PERRINEAU (P.), "Glissements progressifs de l'idéologie", pp.33-49 in DUPOIRIER (E.), GRUNBERG (G.), Mars 1986: la drôle de défaite de la gauche, Paris, PUF, 1986.

(4) Sources: SOFRES avril 1980 et octobre 1986.

chômage, vieillesse...) n'est pas du tout rejeté par les Français, même de droite.

La protection du "faible" par un salaire minimum et la pénalisation du "fort" au travers d'une imposition sur la fortune sont des mesures qui reçoivent le soutien d'environ deux Français sur trois.(5)
62% des électeurs sont opposés à une diminution de la durée des indemnités de chômage.

Même chose pour les risques vieillesse et maladie:

- 54% des Français ne sont pas favorables à la remise en cause de la retraite à 60 ans,
- 59% ne veulent pas que l'on supprime le remboursement des petits risques par la Sécurité sociale pour limiter les hausses de cotisation,
- enfin, 69% sont hostiles au développement d'un système d'assurances volontaires et à la limitation des remboursements par la Sécurité sociale.

Une majorité d'électeurs de gauche, et, le plus souvent, de droite, s'oppose à la remise en cause de ces mécanismes fondamentaux de l'Etat-providence.

Le libéralisme des Français est tempéré par un solide attachement à la solidarité sociale.

Portrait-robot d'un candidat

Les petits, les sans-grade, les marginaux sauveraient-ils l'honneur perdu de notre vie politique aseptisée et banalisée ?
Pas forcément, et sans doute pas du tout.

Simplement, dans un monde qui change, la politique tend à se "redimensionner", et la vertu d'une élection présidentielle est de rendre cette évolution manifeste.

A part les "petits", qui seuls contestent globalement le système, les candidats à la fonction suprême attestent de ce que peut la politique.
Ils avouent désormais qu'ils ne se battent pas pour un "grand soir", ni pour une "table rase", ni pour un "retour aux saines valeurs de la France de jadis".

---

(5) Sources: SOFRES, mai 1985.

La latitude d'action de la politique - du gouvernement des hommes comme de l'administration des choses - a été réévaluée.

On ne prétend plus, parvenu au pouvoir, faire le "bonheur" des citoyens; ceux-ci savent aujourd'hui que cette valeur appartient à la sphère de leur vie privée.

On aspire plutôt à gérer au mieux - qui en mettant l'accent sur le changement ou la justice sociale, qui sur le maintien des acquis ou des privilèges catégoriels - les intérêts d'une collectivité complexe.

Et l'on entend installer son équipe au pouvoir, grâce à la seule légitimité qui compte, celle du suffrage universel.

Une campagne présidentielle, une élection à la Présidence de la République, c'est n'est pas le débat caricatural des Rouges contre les Blancs.
Cela se joue désormais sur deux claviers. Celui du symbole d'abord; nous aimons nous rattacher à de grands courants psycho-politiques fondamentaux.

Nous privilégions l'ordre ou le changement, le risque ou l'acquis, l'autorité ou l'initiative.
Nous aimons nous identifier à un pouvoir qui illustre cette symbolique.
Aux candidats présidentiels de se situer par rapport à ses valeurs - mais sans manichéisme, parce que personne ne se définit plus, de manière univoque, comme partisan du changement contre l'ordre, du risque contre l'acquis, de l'initiative contre l'autorité ou vice-versa.
Le jeu sur les symboles doit lui-même être manié subtilement.

Et puis - second clavier - celui des orientations de gouvernement.

Nous ne croyons plus aux catalogues programmatiques.
On ne nous fait plus avaler l'idée que la politique peut, d'un coup de baguette magique "changer notre vie".
Mais nous souhaitons reconnaître une compétence, chez ceux qui prétendent nous gouverner, à diriger un Etat moderne. Une capacité à affronter les enjeux d'aujourd'hui et de demain, pratiquement, on pourrait dire techniquement.

C'est clair, les enjeux d'une élection présidentielle ne sont plus ce qu'ils étaient il y a vingt ans.

le curieux mariage du symbole et de la technique tend à remplacer le combiné d'idéologie globale et de programme.

Au centre de gravité de la société française, l'électeur indéterminé - celui qui, de plus en plus se décide dans les dernières semaines de campagne, d'après ce qu'il voit à la télévision - vit une grande inquiétude devant l'avenir. Il a intériorisé la dimension de crise du monde économique et social d'aujourd'hui, à partir de la donnée lourde du chômage.

Il sait que cette crise n'est pas terminée, et que les dégâts du progrès vont se poursuivre.
Il s'est résigné à ce que la "modernisation" vienne encore remettre en cause des acquis et des pratiques de la société actuelle.
Mais, il veut, pour lui-même et plus encore pour ses enfants, se garantir pour les décennies qui viennent.

Le portrait-robot du Président qu'il dessine est celui d'un homme qui pourra, lui - avec son équipe - comprendre où va le monde, et, comme on dirait en pilotage automobile, qui saura le mieux négocier le virage pour aborder le nouveau monde dans les meilleures conditions: les meilleures conditions pour assurer les meilleures règles du jeu pour vivre en France dans les années à venir malgré le changement, et les meilleures conditions de formation et de préparation de ses enfants pour l'après-crise, l'après-virage.